



Patrimoine canadien

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

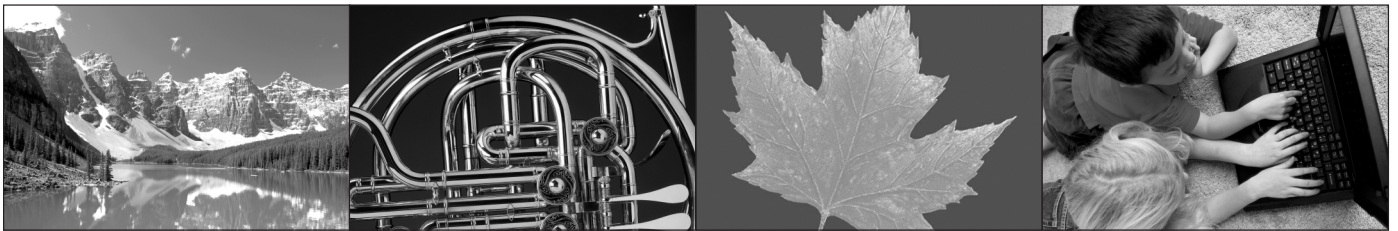
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-98

ISBN 0-660-61520-7



Patrimoine canadien

Budget des dépenses 2001-2002
Un rapport sur les plans et
les priorités

Approuvé

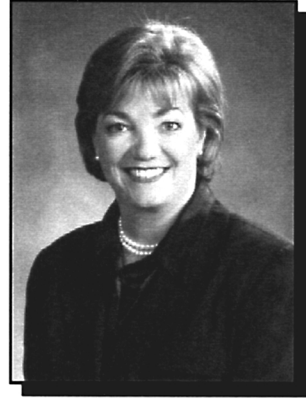


Ministre du Patrimoine canadien

Canada

Message de la Ministre

À l'ère de la mondialisation et avec l'arrivée de technologies nouvelles et convergentes, les pays du monde entier sont de plus en plus préoccupés par la manière de conserver et de renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, et de promouvoir la diversité culturelle à l'échelle nationale et sur la scène internationale. Ces questions ne sont toutefois pas nouvelles pour le Canada. La dispersion et la diversité de notre population et, bien entendu, la proximité des États-Unis ont fait en sorte que nous ne pourrions jamais tenir notre espace culturel pour acquis.



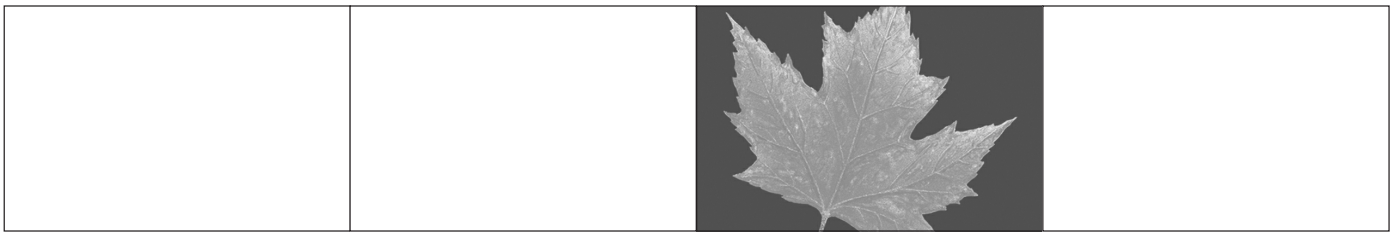
Relever ces défis, voilà la mission du portefeuille du Patrimoine canadien. Pour y arriver, le ministère du Patrimoine canadien et les 18 organismes et sociétés d'État du portefeuille ont établi des programmes et des politiques solides et efficaces afin de s'assurer que les Canadiens et Canadiennes peuvent choisir de lire, d'entendre et de voir des créations d'ici, tout en demeurant ouverts à ce que le monde a de mieux à offrir. Au nombre de ces diverses stratégies, mentionnons des subventions et des règles, de l'aide professionnelle et technique ainsi que des activités de sensibilisation.

Bon nombre des importantes initiatives menées par le portefeuille du Patrimoine canadien, dont celles du Ministère, comptent sur des partenaires. Parmi ceux-ci se trouvent les provinces et les territoires, d'autres organismes et ministères du gouvernement du Canada, des groupes de bénévoles, des associations professionnelles de même que des gens d'affaires. Mais par-dessus tout, le Ministère et les organismes et sociétés d'État qui y sont reliés sont fiers de prendre part au succès que remportent nos artistes, athlètes et citoyens pleinement engagés dans la vie de leur pays.

Ce rapport met en valeur les objectifs du ministère du Patrimoine canadien pour les trois prochaines années, les initiatives qui lui permettront de continuer à réaliser son mandat et les résultats qu'il compte atteindre.

A handwritten signature in cursive script that reads "Sheila Copps". The ink is dark and the signature is fluid and legible.

Sheila Copps



Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001-2002 du **ministère du Patrimoine canadien**.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : 

Date : 28 FEV. 2001

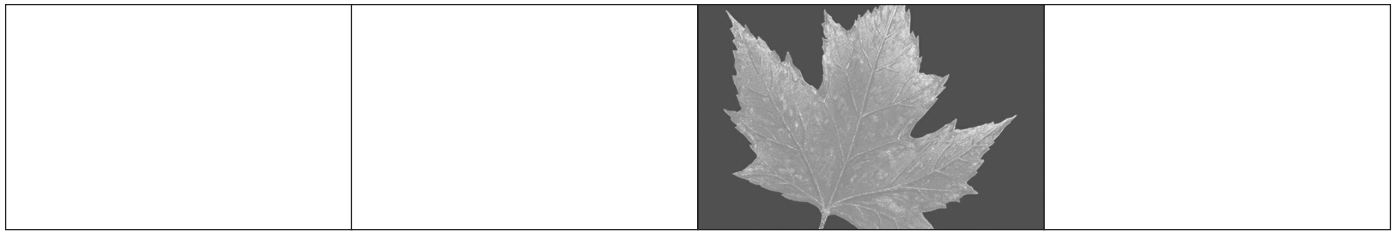
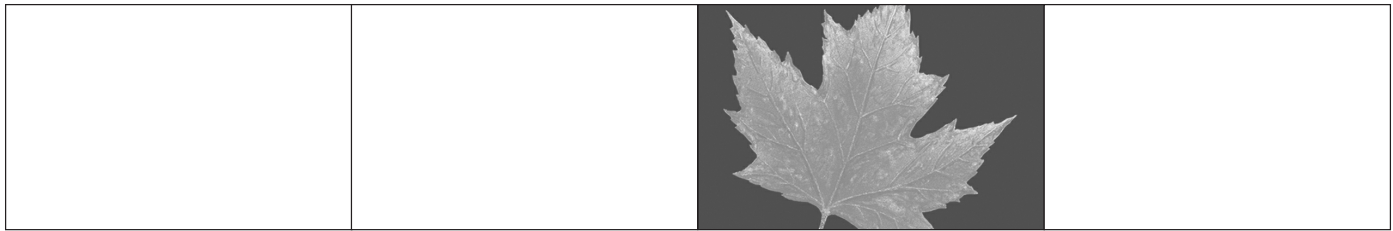


Table des matières

Messages

1. Vue d'ensemble du Ministère	1
Mandat, rôles et responsabilités	1
Un milieu en évolution.....	2
Priorités du Ministère	3
Structure organisationnelle.....	8
Dépenses prévues du Ministère.....	9
2. Plans, résultats et ressources.....	11
Le cadre de planification, de rapport et de responsabilisation.....	11
Le secteur d'activité Développement culturel et patrimoine	12
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)	12
Objectif du secteur d'activité	12
Description du secteur d'activité.....	12
Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources.....	12
Le secteur d'activité Identité canadienne.....	20
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)	20
Objectif du secteur d'activité	20
Description du secteur d'activité.....	20
Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources.....	20
Le secteur d'activité Gestion intégrée.....	31
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)	31
Objectif du secteur d'activité	31
Description du secteur d'activité.....	31
Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources.....	32
3. Initiative horizontale	41
Stratégie de développement durable	41



4. Renseignements financiers	43
4.1 Sommaire des paiements de transfert	43
4.2 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (de plus de 10 millions de dollars)	44
4.3 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles.....	47
4.4 Coût net du programme pour l'année budgétaire	48
4.5 Prêts, placements et avances	48
4.6 Plan de dépenses du portefeuille.....	49
5. Autres renseignements	51
Lois administrées en totalité ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien	51
Règlements en vigueur	52
Publications du Ministère.....	52
Références	59
Adresses sur Internet	60
Adresses et numéros de téléphone	63
6. Index	65



1. Vue d'ensemble du Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* établit le rôle que le Ministère joue dans la vie culturelle de la société canadienne. Plus précisément, la Ministre du Patrimoine canadien, secondée par la Secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) et le Secrétaire d'État (Sport amateur) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport. En outre, le Ministère, par l'entremise du Secrétariat canadien des Jeux de la Francophonie, fournit aussi un appui au Ministre nommé porte-parole fédéral pour les Jeux de la Francophonie de 2001 et au Secrétaire d'État responsable de la Francophonie.

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 18 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles au Canada. Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions culturelles canadiennes qui appuient l'expression artistique : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes; présentation et protection du patrimoine culturel et naturel canadien et de notre histoire collective.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été créé en 1993 et comprend :

- **le ministère du Patrimoine canadien**, y compris la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;
- **sept organismes ministériels** : l'Agence Parcs Canada, les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, Condition féminine Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (organisme de réglementation indépendant) et l'Office national du film du Canada;
- **dix sociétés d'État** : le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale, le Conseil des Arts du Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des



civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) et la Société Radio-Canada.

En outre, la Commission de la fonction publique rend des comptes au Parlement par l'entremise de la Ministre du Patrimoine canadien.

Le Ministère et chaque organisme de son portefeuille produisent leur propre *Rapport sur les plans et les priorités*. Les sociétés d'État et l'Agence Parcs Canada préparent des plans d'entreprise, dont les résumés sont déposés au Parlement, ou elles sont assujetties aux dispositions de leur loi habilitante relatives à leurs responsabilités. Il incombe à la Ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La Ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à tous les organismes du portefeuille.

Un milieu en évolution

Les industries culturelles et les organisations vouées aux arts et au patrimoine ont joué un rôle de première importance pour que les Canadiens et les Canadiennes se connaissent entre eux et se fassent connaître dans le monde. Elles apportent aussi une contribution importante à l'économie canadienne; ainsi, selon une estimation prudente, les exportations culturelles totales se sont établies à 6,1 milliards de dollars en 1998, soit 16,3 pour cent du produit intérieur brut. Comme pour de nombreux pays partout dans le monde, il devient de plus en plus important pour le Canada de préserver son caractère culturel distinct et sa diversité culturelle face à la mondialisation, à l'évolution et la convergence des technologies de l'information et aux changements démographiques.

Le rythme accéléré de la mondialisation et l'apparition des nouvelles technologies créent, à la fois, diverses possibilités et de nouveaux défis pour le Canada. Les effets de la mondialisation et des nouvelles technologies sont le plus fortement ressentis dans le domaine de la culture et des arts. Les fusions et les acquisitions créent une poignée de sociétés mégamédias horizontalement et verticalement intégrées, modifiant ainsi la structure de certains secteurs culturels. Les industries culturelles n'ont pas d'autres choix que de s'adapter à la réalité virtuelle. Les caméras numériques, le commerce électronique, les magasins à grande surface, la diffusion Web et la musique en continu sur le Net sont en train de transformer nos institutions culturelles. Ces nouvelles technologies modifient aussi la façon dont les Canadiens et les Canadiennes apprennent, travaillent et communiquent. Le Canada a de nouvelles possibilités de promouvoir ses valeurs et ses produits et

Le Canada se définit bien plus que par ses frontières politiques ou ses relations économiques. À l'heure des changements rapides et de la mondialisation, il est plus important que jamais que nous sachions qui nous sommes en tant que Canadiens et ce qui nous unit.

Discours du Trône,
janvier 2001



services culturels à l'échelle internationale et de profiter de ce que le reste du monde a à offrir. Mais le Canada fait aussi face à de nouveaux défis pour s'assurer que ses voix diversifiées puissent s'exprimer.

Les changements de tendances en matière d'immigration modifient les communautés canadiennes. Tout en enrichissant la diversité du Canada et son bassin de talents et de compétences, ces changements créent aussi de nouveaux défis sur le plan de l'inclusion sociale et de la solidarité.

Priorités du Ministère

Nos politiques culturelles devront viser l'excellence en matière de créativité, encourager la diversité du contenu canadien et favoriser l'accès aux arts et au patrimoine pour tous les Canadiens.

Discours du Trône,
janvier 2001

Le ministère du Patrimoine canadien poursuivra une stratégie visant à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des choix culturels canadiens qui reflètent entièrement la diversité de l'expérience canadienne. Cette stratégie appuiera l'engagement pris par le gouvernement à l'égard de l'innovation, de l'inclusion sociale, de la préservation de notre patrimoine naturel et du renforcement de notre voix sur la scène internationale.

Une des priorités fondamentales du Ministère sera de promouvoir une société inclusive et un sentiment d'une citoyenneté partagée qui repose sur la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada et incite à valoriser ces deux éléments. Cette priorité s'articulera en tenant compte du caractère unique et distinct de la culture québécoise et des besoins et particularités des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tout le pays. Le Ministère fera la promotion des valeurs associées au multiculturalisme et demeure engagé à éliminer les obstacles à la participation des communautés ethniques et des minorités visibles. Il donnera aussi la priorité à la promotion du patrimoine et de la culture autochtones et favorisera la participation des Autochtones.

Le chapitre suivant présente les priorités particulières que s'est données le Ministère au cours de la période de planification ainsi que les résultats qu'il désire atteindre, conformément aux objectifs stratégiques qu'il s'est fixés et qui sont exposés à la page 7.

Pluralité des choix canadiens

Le ministère du Patrimoine canadien s'efforcera d'accroître la pluralité et l'accessibilité du contenu culturel canadien offert aux Canadiens et Canadiennes dans les deux langues officielles par les médias tant traditionnels que nouveaux. Le Ministère appuiera la production et la diffusion de contenu canadien diversifié, d'une manière appropriée aux Canadiens et aux Canadiennes et qui reflète la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada. Les initiatives



entreprises comprendront une stratégie pour favoriser la création et la production de nouveau contenu numérique grâce à l'Initiative relative au contenu des nouveaux médias, de nouveaux cadres stratégiques pour l'industrie de l'enregistrement sonore et l'industrie de l'édition du livre, le renouvellement et le renforcement du Fonds canadien de télévision, un nouveau cadre de politique pour les arts et des activités accrues de préservation du patrimoine.

L'excellence

Le Ministère fournira aux Canadiens et aux Canadiennes plus d'occasions de participer, de se produire et de développer pleinement leur créativité, leur capacité d'innovation et leurs talents. Il s'agira entre autres de cultiver le talent des jeunes créateurs, d'appuyer les athlètes de haut niveau, d'encourager la population à faire du sport, à participer aux activités artistiques, à s'engager au sein de leurs communautés, et de reconnaître l'excellence canadienne dans ces domaines.

Mise en valeur de nos ressources

Le Ministère fournira de l'aide aux Canadiens et aux Canadiennes pour assurer une plus grande diversité et viabilité du secteur culturel en aidant les industries culturelles et les organisations à vocation artistique et patrimoniale à passer à la nouvelle économie et à la nouvelle société du savoir. Il fournira aussi de l'aide aux Canadiens et aux Canadiennes pour construire une société plus inclusive qui respecte les différences et valorise la citoyenneté que nous partageons tous. Les initiatives verront entre autres à favoriser la viabilité des organismes de mise en valeur des arts et du patrimoine, à élaborer une nouvelle politique et un nouveau plan d'action en matière de sport au Canada, à apporter un appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et à encourager la participation des communautés autochtones et minoritaires et de leurs organismes partout au Canada.

Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Le Ministère créera des occasions pour rapprocher les Canadiens, les Canadiennes et leurs communautés et faire en sorte qu'ils se comprennent mieux. Il leur insufflera un sentiment de fierté à l'égard de l'histoire, de la diversité, des traditions et des réalisations du Canada. Les initiatives préconisées à cette fin seront notamment l'élargissement des programmes d'échanges pour les jeunes Canadiens et Canadiennes et la promotion des deux langues officielles du Canada, de son patrimoine et de son histoire.



Les Canadiens en relation avec le monde

Le ministère du Patrimoine canadien fera la promotion efficace des valeurs et des intérêts culturels des Canadiens et des Canadiennes sur la scène internationale et facilitera l'accès de ces derniers à ce que le monde a de meilleur à offrir. Il s'agira notamment de participer à des manifestations sportives internationales, en plus d'en accueillir, de poursuivre l'élaboration d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle, de participer aux activités du Réseau international sur la politique culturelle et d'accroître les activités visant à augmenter les exportations et à développer les marchés étrangers.

Afin d'atteindre ces résultats, le Ministère veillera à ce que ses employés possèdent les outils et les compétences nécessaires pour assurer aux Canadiens et aux Canadiennes une gestion efficace et responsable des politiques et services fédéraux dans les domaines des arts, de la culture, de la diversité, du patrimoine et du sport.

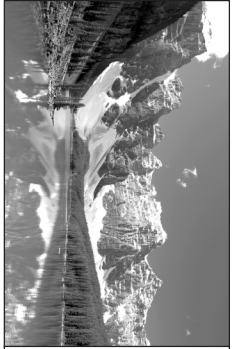
Ces priorités reposent sur le cadre stratégique présenté dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001*. Ce cadre a orienté les travaux du Ministère au cours de la dernière année et a servi de base à l'élaboration d'instruments de planification et de reddition de comptes, des principaux engagements en matière de résultats et des résultats prévus présentés dans le chapitre qui suit.



Les partenaires du Ministère

Les organismes et sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien sont d'importants partenaires du Ministère. Ils unissent de plus en plus leurs efforts afin d'adopter des mesures plus stratégiques à l'égard des priorités gouvernementales, de cerner les possibilités de collaboration et de maximiser les ressources. Les secteurs clés faisant l'objet d'une collaboration accrue de la part des organismes du portefeuille sont la numérisation des fonds culturels, la promotion de la culture à l'échelle internationale, la participation conjointe à des activités importantes dans toutes les régions du pays, la participation à l'Initiative Gouvernement en direct et l'inclusion des jeunes Canadiens et Canadiennes dans leurs communautés et dans les activités de mise en valeur des arts et du patrimoine.

Le Ministère continuera de collaborer avec les autres paliers de gouvernement, ses partenaires communautaires et le secteur privé pour atteindre ses objectifs. Il maintiendra aussi des liens solides avec les ministères fédéraux clés qui s'occupent des autres facettes de ses objectifs et priorités, notamment Développement des ressources humaines Canada pour les initiatives relatives à la jeunesse, Industrie Canada pour la numérisation, le Secrétariat du Conseil du Trésor pour l'Initiative Gouvernement en direct ou le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour le nouvel instrument sur la diversité culturelle, la croissance des exportations et le commerce.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE PATRIMOINE CANADIEN

*Mettre en valeur et enrichir l'expérience canadienne :
liens, diversité et pluralité de choix*

Pluralité et accessibilité des choix canadiens

La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression

L'excellence chez les gens

Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire

Mise en valeur de nos ressources

La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion au Canada

Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes

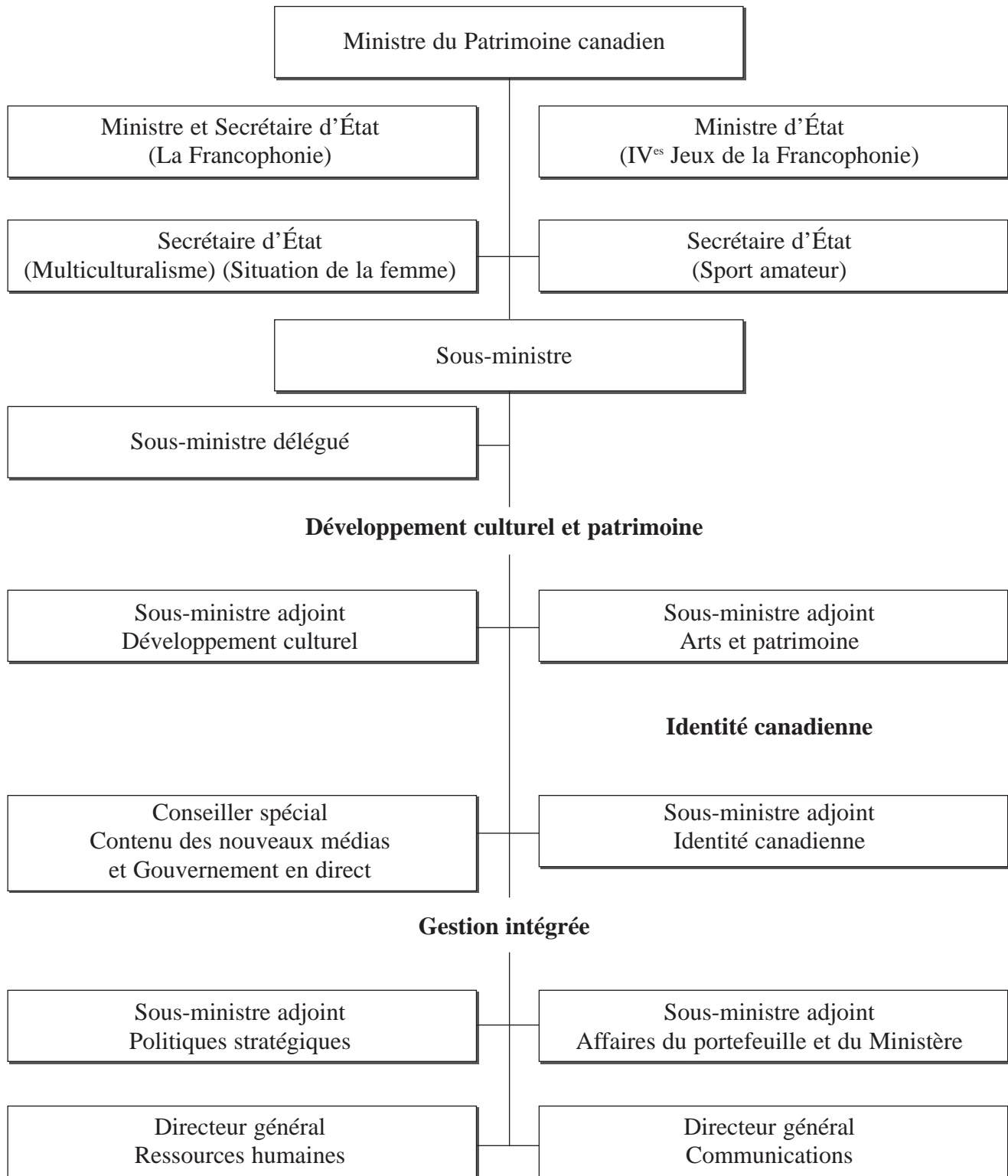
Les Canadiens en relation avec le monde

Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir

*Mise en valeur des ressources
à Patrimoine canadien*



Structure organisationnelle





Dépenses prévues du Ministère

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	835,5	956,7	797,5	756,5
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,01	0,01	0,01	0,01
Moins : Recettes disponibles	4,1	4,5	4,5	4,5
Total du Budget principal des dépenses	831,4	952,2	793,0	752,0
Rajustements**	170,2	0,1	5,1	5,0
Dépenses prévues nettes	1 001,6	952,3	798,1	757,0
Moins : Recettes non disponibles	53,7	54,0	54,0	54,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	18,4	19,3	19,3	19,3
Coût net du programme	966,3	917,6	763,4	722,3
Équivalents temps plein	1 591	1 571	1 544	1 538

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR).



2. Plans, résultats et ressources

Le cadre de planification, de rapport et de responsabilisation

Le cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) actuel du ministère du Patrimoine canadien présente les secteurs d'activité du Ministère : Développement culturel et patrimoine, Identité canadienne et Gestion intégrée.

Les objectifs de chaque secteur d'activité sont poursuivis dans le contexte des six objectifs stratégiques du Ministère et de ses principaux engagements en matière de résultats qui sont exposés dans le tableau, de la page 38 à 40. Les priorités et les activités courantes sont aussi exposées en détail sous la description de chaque secteur d'activité.

L'information financière qu'on trouve dans le présent rapport est présentée suivant les secteurs actuels d'activité afin que les règles de présentation pour l'ensemble du gouvernement soient observées et qu'il soit plus facile de faire des comparaisons d'une année à l'autre. Lors d'exercices futurs, le *Rapport sur les plans et les priorités* fournira des données de planification et de l'information financière en regard d'un CPRR renouvelé qui reflétera notre nouveau Cadre de gestion du rendement.



Le secteur d'activité Développement culturel et patrimoine

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement culturel et patrimoine	351,5	357,1	251,1	253,6
ETP	446	477	477	477

Objectif du secteur d'activité

Favoriser un environnement où les produits et services des arts, du patrimoine, des industries culturelles et de la radiodiffusion du Canada sont créés, produits, commercialisés, préservés et présentés à divers auditoires au pays et à l'étranger, contribuant ainsi à la croissance économique, sociale et culturelle du Canada.

Description du secteur d'activité

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine et des produits et services culturels et de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de service spéciaux, des lois et des règlements.

Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources

Priorités

Afin de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un espace culturel typiquement canadien, où notre diversité culturelle s'exprime pleinement dans une gamme étendue de médias et de contenus, le **secteur d'activité Développement culturel et patrimoine** s'attachera à :



Le gouvernement aidera les milieux de l'édition et de l'enregistrement à prospérer dans la nouvelle économie. Il continuera de soutenir le développement de contenu numérique sur l'Internet et dans les autres nouveaux médias, tant en français qu'en anglais, et aidera les produits et les services culturels canadiens à percer les marchés étrangers.

Discours du Trône,
janvier 2001

- **promouvoir un contenu culturel diversifié et créer un auditoire pour ce contenu** grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle politique cinématographique canadienne, au lancement du Fonds du Canada pour les magazines dans son ensemble, à la stratégie dans les domaines des nouveaux médias et du contenu numérique, aux politiques pour l'enregistrement sonore et l'édition du livre, au renouvellement du Fonds canadien de télévision et à la réforme du droit d'auteur;
- **développer et célébrer l'excellence en matière de création** grâce à l'appui aux créateurs, les jeunes en particulier, et à l'appui aux établissements nationaux de formation, et aux programmes qui reconnaissent et récompensent l'excellence en matière de création;
- **mettre le potentiel en valeur et accroître la viabilité des institutions et des industries culturelles** ainsi qu'en témoignent notre stratégie visant à rendre les organisations vouées aux arts et au patrimoine plus viables, plus proches de la communauté et plus pertinentes pour celle-ci, et notre soutien aux industries culturelles pour qu'elles passent à la nouvelle économie;
- **rapprocher les Canadiens et les Canadiennes grâce aux arts et à la culture** en facilitant l'accès aux diverses collections patrimoniales et à l'ensemble des musées, en développant le *Musée virtuel du Canada*, en favorisant les expositions itinérantes et les tournées et en renforçant les partenariats et l'appui aux diffuseurs artistiques locaux et aux organisations artistiques;
- **élargir les marchés internationaux pour les produits et services culturels canadiens** en augmentant nos exportations et en développant les marchés étrangers.

Activités connexes

Les activités connexes suivantes appuient le mandat du secteur d'activité Développement culturel et patrimoine et ses priorités pour la période de planification 2001-2004, ainsi que les objectifs stratégiques du Ministère.

Initiative relative au contenu des nouveaux médias

Le Ministère élaborera une stratégie exhaustive pour assurer la présence de contenu culturel numérique varié pour les Canadiens et les Canadiennes. Il favorisera la création et la production de contenu culturel numérique canadien en développant la capacité des industries, institutions, communautés et créateurs



de contenu culturel et de nouveaux médias. Ces efforts visent à obtenir une masse critique de contenu culturel varié sur Internet dans les deux langues officielles. Cette initiative a été approuvée au printemps 2000; elle jouira d'un budget de 20 millions de dollars en 2000-2001, de 25 millions de dollars en 2001-2002 et de 30 millions de dollars en 2002-2003.

Appui à l'industrie canadienne du livre

Dans une société mondialisée, dans un univers qui comprend des centaines de canaux télévisés et à l'ère de l'Internet, l'appui à la culture canadienne est plus important que jamais.

Adresse du premier ministre
Jean Chrétien en réponse au
discours du Trône,
janvier 2001

La nouvelle économie du savoir donne à l'industrie du livre au Canada une occasion de renforcer sa capacité de mettre les Canadiens en relation les uns avec les autres. En leur qualité d'intermédiaires clés dans le processus par lequel nous façonnons notre identité, racontons nos récits et consignons notre histoire, les éditeurs et détaillants canadiens de livres produisent et distribuent le contenu qui incitera les nouveaux médias à propager la culture canadienne aux Canadiens et aux Canadiennes ainsi qu'au reste du monde. Dans un récent rapport sur la situation de l'industrie canadienne du livre, le Comité permanent du patrimoine canadien a relevé les impératifs que pose l'environnement actuel, notamment la volonté de l'industrie de s'adapter aux innovations qui lui permettraient de prospérer. En fournissant un nouvel appui, le Ministère aidera l'industrie tout entière à saisir les occasions, en particulier celles que lui offrent les technologies du commerce électronique et de l'édition numérique. Voir (http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/francais.htm).

Appui aux enregistrements sonores canadiens

Les ventes au détail d'enregistrements sonores canadiens ont oscillé autour de 10 pour cent des ventes totales au Canada, de 1991 à 1997. Bien que des mégastars comme Céline Dion, Shania Twain et Bryan Adams aient aidé à hausser ce pourcentage à 11 pour cent en 1998 et en 1999, des données provisoires pour 2000 indiquent une baisse généralisée de la valeur du marché canadien. Le ministère du Patrimoine canadien élaborera un cadre stratégique global qui fera en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient un accès continu et accru à une voix distincte et pertinente sur le plan culturel. Le cadre proposera de l'appui aux créateurs canadiens et renouvellera les efforts déployés pour développer de nouveaux talents ainsi que les jeunes artistes (http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/srdp-pades/francais.htm).

Fonds canadien de télévision

Le Fonds canadien de télévision constitue un partenariat public/privé unique : une contribution annuelle de 100 millions de dollars du gouvernement fédéral, 50 millions de dollars de Téléfilm Canada et environ 80 millions de dollars des



distributeurs de radiodiffusion (<http://www.fondscanadiendetele.ca>). Pour faire en sorte que des émissions canadiennes compétitives restent à l'avant-plan aux heures de grande écoute dans un environnement où le nombre de chaînes de télévision augmente rapidement, le gouvernement déterminera comment renforcer le Fonds à titre d'important instrument culturel et comment améliorer son administration, la mesure de son rendement et sa responsabilisation.

Protection du droit d'auteur

La modernisation de la législation relative au droit d'auteur constitue un élément clé de la transition du secteur culturel à l'économie de l'avenir. La réforme dans ce domaine est particulièrement exigeante à cause de la complexité des questions de droit d'auteur, des nombreux intervenants en cause, de la largeur du fossé qui sépare les intérêts divergents et de l'évolution rapide de l'environnement numérique. Afin de fournir les incitatifs et la protection nécessaires pour produire davantage de contenu canadien et assurer des revenus aux détenteurs de droits au Canada et à l'étranger, le ministère du Patrimoine canadien, de concert avec Industrie Canada, élaborera un programme à long terme et un nouveau processus de consultation en vue de la réforme du droit d'auteur.

Appui aux jeunes créateurs et artistes

Dans le cadre de l'initiative Premières œuvres, le Ministère soutiendra la prochaine génération de créateurs canadiens en offrant à nos jeunes prometteurs des occasions de développer leurs talents, en donnant aux jeunes (y compris les jeunes à risque) la chance d'exercer leur créativité, en facilitant l'intégration des jeunes professionnels de la culture dans la population active, en trouvant de jeunes auditoires pour les voix canadiennes et en célébrant les créations des jeunes Canadiens et Canadiennes.

Le Ministère continuera d'appuyer les établissements nationaux de formation qui préparent les jeunes Canadiens et Canadiennes aux antécédents variés et de toutes les régions du pays à des carrières dans diverses disciplines telles que le théâtre, la musique, le cirque et la danse. En 2001-2002, le programme versera 10,7 millions de dollars à ces établissements grâce au Programme national de formation dans le secteur des arts (http://www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/natcp_f.htm).

Stages et ateliers en conservation

L'Institut canadien de conservation (<http://www.cci-icc.gc.ca>) élargira sa liste de possibilités d'apprentissage établie en 2000-2001 et offrira des stages,



Création d'un observatoire culturel canadien

En réponse au rapport du Comité permanent du patrimoine canadien sur la politique culturelle et dans le contexte de l'Initiative Gouvernement en direct, le Ministère créera au Canada un observatoire culturel qui fournira des renseignements et des données sur divers secteurs culturels et sera un outil « en direct » pour les créateurs et les administrateurs dans le domaine culturel.

des colloques sur place et des ateliers partout au Canada et à l'étranger. L'élaboration d'un programme à l'intention des professionnels de la conservation contribuera à l'accroissement de leurs compétences et des connaissances dont ils ont besoin pour préserver le patrimoine culturel du Canada.

Accroissement de la viabilité des organismes à vocation artistique et patrimoniale

La viabilité des organismes à vocation artistique constitue un élément crucial de l'appui au développement de l'excellence et de l'innovation dans les activités artistiques. Pour atteindre leurs objectifs culturels et communautaires, les organismes à vocation artistique doivent être financièrement stables, bien gérés et capables de relever de nouveaux défis. Le Ministère continuera d'examiner des moyens de favoriser la viabilité de ces organismes grâce à des partenariats avec le secteur privé et à des fondations, à une utilisation plus stratégique des programmes actuels et à l'emploi à meilleur escient des mécanismes fiscaux. Le Ministère continuera d'encourager les organisations à mettre en commun leurs connaissances sur les pratiques exemplaires. En 2001-2002, il maintiendra ses partenariats avec le *Vancouver Arts Stabilization Team*, l'*Alberta Performing Arts Stabilization Fund* et la *Foundation for Heritage and the Arts* en Nouvelle-Écosse, pour la réalisation de projets fructueux de stabilisation. Il poursuivra aussi le *Bay Area Arts and Heritage Stabilization Program* en Ontario et l'*Arts Stabilization Manitoba*, tout en travaillant à la mise en oeuvre de nouveaux projets en Saskatchewan et avec d'autres communautés intéressées.

Protection des trésors patrimoniaux du Canada pour les générations futures

L'Institut canadien de conservation est un organisme de service spécial du Ministère (<http://www.cci-icc.gc.ca>) qui a pour mandat de promouvoir l'entretien et la préservation des biens meubles culturels du Canada et l'avancement de la pratique, de la science et de la technologie de la conservation. En 2001-2002, l'Institut consacrera son budget de 6,5 millions de dollars à l'entretien et à l'amélioration des collections patrimoniales canadiennes. Son programme comprend la recherche en conservation, le traitement spécialisé d'objets façonnés, des services analytiques et scientifiques, le transport et l'entreposage d'expositions, de la diffusion d'information et le perfectionnement professionnel des conservateurs à l'échelle nationale et internationale. L'Institut est en train de créer un outil d'évaluation des risques pour aider les établissements voués au patrimoine et les collectionneurs à cerner les menaces pour leurs collections et à établir un éventail de solutions. En outre, on est à mettre au point un CD-ROM portant sur le matériel utilisé dans les musées qui aidera les professionnels des musées à choisir celui qui convient le



mieux à des fins d'exposition et d'entreposage. Enfin, en 2001-2002, on poursuivra le travail d'élaboration d'une stratégie nationale visant à faire en sorte que les objets culturels et les collections patrimoniales soient convenablement conservés et sauvegardés.

Appui aux endroits historiques du Canada

Les endroits historiques du Canada incarnent l'esprit du pays. Les Canadiens et les Canadiennes apprécient grandement ces endroits car ils nous aident à savoir qui nous sommes et ce qui nous unit. Le Ministère élaborera un projet de protection des endroits historiques en appui à l'engagement du gouvernement de restaurer et de préserver le patrimoine bâti du Canada. Dans le cadre de ce projet, le Ministère travaillera avec des partenaires et créera des outils pour aider les Canadiens et les Canadiennes à préserver les endroits historiques et à trouver de nouvelles façons de les utiliser.

Sensibilisation et accès accrus aux arts

Le Ministère continuera à appuyer les groupements artistiques professionnels sans but lucratif, notamment ceux qui présentent des spectacles donnés par des artistes venant d'autres provinces ou territoires grâce au Programme d'initiatives culturelles (http://www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/pic_f.htm). Les Canadiens et les Canadiennes auront ainsi l'occasion d'assister à des spectacles offerts par des artistes canadiens professionnels de types, de régions du pays, d'origines et de milieux culturels très divers. Le Ministère réévalue actuellement le programme pour que les Canadiens et les Canadiennes, les jeunes en particulier, aient davantage accès à la diversité et à la richesse de l'expression culturelle canadienne grâce à des spectacles professionnels, à des activités de prise de contact avec les communautés et à d'autres expériences artistiques.

Le Canada a une riche tradition de festivals annuels et de manifestations artistiques spéciales qui viennent célébrer les réalisations de nos artistes et de nos communautés artistiques. Pour aider à rehausser le profil des arts du spectacle au Canada et le degré d'appréciation des Canadiens et des Canadiennes pour ceux-ci, le Ministère consacrera environ 100 000 dollars en 2001-2002 à des activités populaires.

Appui aux musées canadiens et aux expositions

Le Ministère continuera d'offrir son appui financier aux musées canadiens et aux établissements apparentés pour des activités destinées à faciliter l'accès des Canadiens et des Canadiennes à leur patrimoine. Par l'intermédiaire du Programme



d'aide aux musées, 9,4 millions de dollars seront consacrés en 2001-2002 au soutien des musées partout au pays. On mettra l'accent sur la préservation et la présentation des collections du patrimoine et des traditions culturelles autochtones; la prestation d'un fonds permettant d'appuyer les expositions itinérantes; et l'octroi d'une aide aux petits et moyens musées pour assumer les coûts d'emprunt d'expositions d'une autre région du Canada.

Le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada permet de réduire le coût des assurances pour les expositions itinérantes, aidant ainsi l'ensemble des musées, les bibliothèques et les services d'archives canadiens à présenter des expositions nationales et internationales exceptionnelles aux Canadiens et aux Canadiennes partout au pays. Au cours de sa première année d'activités en 2000-2001, le programme a couvert neuf expositions devant être présentées à 14 endroits différents dans sept provinces. En 2001-2002, le programme continuera de couvrir des expositions jusqu'à concurrence de sa limite de responsabilité.

Le Musée virtuel du Canada

Grâce au *Musée virtuel du Canada*, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) accroîtra la capacité des musées canadiens d'exposer tous les Canadiens et Canadiennes au patrimoine diversifié que ces musées détiennent en fiducie pour le public. Des collections thématiques, des expositions virtuelles, des suppléments spéciaux et la passerelle du *Musée virtuel* aideront les Canadiens et les Canadiennes et des gens des quatre coins du monde à mieux connaître le Canada et à apprécier davantage son histoire. L'objectif du RCIP est de relier 100 musées au *Musée virtuel du Canada* d'ici 2003 et d'appuyer la création d'au moins 250 expositions spéciales en ligne.

Contrôle des importations/exportations de biens culturels

Le trafic illicite des biens culturels compromet la capacité d'une nation de protéger son patrimoine et sa culture. Le Canada joue un rôle de premier plan à l'égard de l'obligation qu'ont les nations de s'entraider pour protéger la propriété et la diversité culturelles. En vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* et des obligations que le Canada a contractées aux termes de la *Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels* (UNESCO, 1970), le gouvernement du Canada, par



l'intermédiaire du Ministère, continuera d'aider des pays étrangers à récupérer des biens culturels qui ont été exportés illégalement. Il déploiera aussi des efforts pour protéger les biens culturels canadiens et les conserver au Canada.

Exportation et développement des marchés étrangers

La culture est l'un des 12 secteurs prometteurs prioritaires du programme commercial du gouvernement. Le programme d'expansion du commerce du Ministère fera en sorte que les exportateurs canadiens de biens et de services culturels aient accès au système fédéral de programmes et de services commerciaux et à des débouchés internationaux, au même titre que les autres secteurs de l'économie. Le programme renferme deux éléments clés : la préparation des exportateurs au pays et l'expansion des marchés outre-mer.

*Incidatifs fiscaux et subventions en vertu de la **Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels***

En vertu de cette Loi, le Ministère continuera de promouvoir le recours à des incitatifs fiscaux fédéraux pour encourager des dons d'importants objets du patrimoine aux archives, bibliothèques et musées canadiens (http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/board_f.htm). En 2001-2002, les institutions publiques du pays acquerront probablement, au moyen de ventes et de dons, des biens culturels importants d'une valeur approximative de 100 millions de dollars. De même, on estime à 1,16 million de dollars en tout le montant des subventions qui seront versées en 2001-2002 à des établissements voués au patrimoine culturel d'un bout à l'autre du pays pour leur permettre d'acquérir et de sauvegarder des biens culturels canadiens.

Convention de La Haye

Il est important de protéger les biens culturels en cas de conflit armé pour que les générations de demain puissent profiter de la riche histoire et de la riche culture du Canada. En 2001-2002, le Ministère continuera à mettre en œuvre les dispositions de la Convention de La Haye en protégeant des biens culturels. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, continuera de travailler de concert avec les provinces, les organismes non gouvernementaux et d'autres intervenants à élaborer un processus de marquage d'importants biens culturels à des fins de protection.



Le secteur d'activité Identité canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Identité canadienne	541,7	536,8	487,8	434,3
ETP	421	432	405	399

Objectif du secteur d'activité

Aider les Canadiens et les Canadiennes à reconnaître et à célébrer leur identité commune et accroître leur capacité de contribuer à la société canadienne.

Description du secteur d'activité

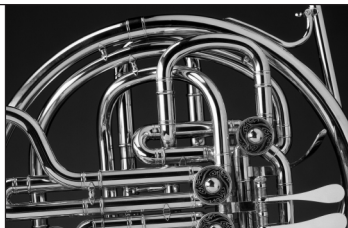
Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyen de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources

Priorités

Pour faire du Canada une société plus inclusive qui s'adapte à la diversité culturelle et la valorise, et qui nourrit un sentiment de citoyenneté partagée, le **secteur d'activité Identité canadienne** s'attachera à :



- **promouvoir la dualité linguistique canadienne** en renforçant la capacité des communautés de langue officielle en situation minoritaire de participer pleinement à la société et en appuyant l'enseignement de la langue seconde dans tout le Canada;
- **encourager et célébrer l'excellence** par le développement d'athlètes de haut niveau et la participation à d'importantes manifestations sportives au pays et à l'étranger;
- **promouvoir la citoyenneté et favoriser une participation généralisée des Canadiens et des Canadiennes à la vie de leurs communautés** par une nouvelle politique canadienne en matière de sport, la promotion du bénévolat, des efforts spéciaux pour éliminer les obstacles à la participation des minorités ethniques et visibles et l'appui à l'utilisation des langues autochtones et à l'expression des cultures autochtones;
- **rapprocher les Canadiens et les Canadiennes** par des activités d'échanges et des initiatives visant à mieux faire connaître et apprécier aux Canadiens et aux Canadiennes leur histoire et leurs réalisations.

Activités connexes

Les activités connexes suivantes appuient le mandat du secteur d'activité Identité canadienne et ses priorités pour la période de planification 2001-2004, ainsi que les objectifs stratégiques du Ministère.

Enseignement et services dans la langue de la minorité

Le maintien de la diversité au Canada passe par la dualité linguistique. Dans le cadre de ses ententes avec les provinces et les territoires, le Ministère continuera d'aider les conseils scolaires de langue officielle minoritaire à offrir à leur clientèle une éducation de qualité comparable à celle dont jouit la majorité. Des mesures viseront à étendre l'enseignement postsecondaire en langue française dans tout le pays, notamment dans des secteurs de pointe comme la santé, en ayant recours à l'enseignement à distance et aux partenariats entre des institutions existantes. Le Ministère travaillera également avec les provinces et les territoires pour améliorer la prestation de services provinciaux, territoriaux et municipaux dans la langue de la minorité. Les initiatives régionales comprennent la mise en place de guichets uniques de services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Manitoba et en Saskatchewan; la mise en œuvre de l'accord récemment signé avec le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant un Bureau des services en français pour les francophones de la Colombie-Britannique;



la poursuite des travaux avec l'Alberta pour élargir le champ des services de santé aux francophones et l'examen d'autres secteurs prioritaires pour la prestation de services en français destinés aux Franco-Albertains. Un budget de 155,4 millions de dollars sera investi en 2001-2002 dans ces programmes de collaboration intergouvernementale. Voir (<http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html>).

Appui direct aux communautés de langue officielle en situation minoritaire

La dualité linguistique du Canada est au coeur de notre identité canadienne et constitue un élément clé de notre société dynamique. La protection et la promotion de nos deux langues officielles sont une priorité du gouvernement, d'un océan à l'autre.

Discours du Trône,
janvier 2001

Le Ministère investira 36,8 millions de dollars en appui direct aux communautés en 2001-2002. Les ententes Canada-communautés conclues avec la communauté de langue officielle en situation minoritaire de chaque province et territoire permettront à ces communautés de consolider leur réseau d'organismes, de continuer la mise en œuvre des priorités de développement qu'elles se sont fixées, de contribuer activement à la vie culturelle et économique de leur milieu et de réaliser des projets à retombées nationales. Le Ministère continuera de coordonner l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* afin de renforcer la contribution des institutions fédérales au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, les organismes fédéraux désignés et les communautés minoritaires, donnera suite au cadre d'évaluation pour l'application des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* qui a été élaboré en 1999-2000. La mise en œuvre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle encouragera et stimulera les partenariats entre ces communautés et les organismes fédéraux afin que les programmes, les politiques et les services de ces organismes continuent de tenir compte des besoins et des réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire et soutiennent ainsi leur développement. Voir (<http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html>).

Enseignement de la langue seconde

Au Canada, l'excellence nécessite qu'une bonne proportion de la population soit capable de s'exprimer dans les deux langues officielles. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le Ministère investira 57 millions de dollars en 2001-2002 pour appuyer la prestation d'un enseignement de qualité de la langue seconde à tous les niveaux. Pour ce faire, le Ministère surveillera au besoin la mise en œuvre du protocole d'entente conclu en février 2000 avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), ainsi que des ententes bilatérales signées avec la totalité des provinces et des territoires, y compris le Nunavut. Voir (<http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html>).



Promotion de la dualité linguistique canadienne

Le Ministère entend poursuivre ses efforts pour promouvoir la francophonie canadienne, un des piliers de la diversité culturelle de notre pays, et œuvrer au renforcement de la présence des langues officielles et des engagements du gouvernement fédéral (Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*) envers le public, les organismes communautaires et les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Voir (<http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html>).

Le Ministère continuera à offrir aux jeunes la possibilité de vivre l'expérience de la dualité linguistique grâce à des programmes d'échanges, d'appuyer les organismes du secteur bénévole qui souhaitent offrir leurs services dans les deux langues officielles et de favoriser la présence et la reconnaissance du français sur l'inforoute. À l'échelle internationale, le Ministère fera la promotion des connaissances spécialisées canadiennes en matière d'aménagement linguistique, d'industries de la langue et de tourisme linguistique. En 2001-2002, environ 27 millions de dollars seront accordés pour promouvoir les langues officielles et favoriser le dialogue.

Appui aux athlètes de haut niveau

Le Ministère continuera d'offrir une aide financière aux athlètes de haut niveau au Canada pour leur entraînement et leurs frais de subsistance et de scolarité. Actuellement, environ 1 300 athlètes reçoivent une aide s'élevant à 14,5 millions de dollars en tout. Tous les athlètes représentant le Canada aux Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, aux États-Unis, recevront une aide dans le cadre de ce programme.

Sport Canada (http://www.pch.gc.ca/sportcanada/sc_f/f_cont.htm) continuera d'offrir une aide pour l'entraînement et la compétition des athlètes et des équipes représentant le Canada à des manifestations internationales, comme les Jeux de la Francophonie de 2001, les Championnats mondiaux d'athlétisme de 2001 à Edmonton et les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, aux États-Unis.



Les Jeux du Canada

Le gouvernement fédéral continuera de fournir une aide aux Jeux du Canada, la manifestation multisports la plus importante du pays et le summum de la compétition sportive interprovinciale. Cet appui comprend des dispositions en vue d'accueillir la manifestation et de couvrir les frais de déplacement des participants. Les Jeux ont lieu tous les deux ans, l'hiver et l'été en alternance. L'élaboration et la promotion du mouvement des Jeux du Canada devraient constituer un important élément de la nouvelle politique canadienne en matière de sport. Les prochains Jeux du Canada se tiendront à London, en Ontario, du 11 au 25 août 2001.

Manifestations sportives internationales

Les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques représentent une occasion idéale de promouvoir les objectifs de la politique et des programmes du gouvernement fédéral en matière de sport. Le Ministère est chargé de gérer les activités du gouvernement dans le cadre des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques d'hiver de 2002 qui auront lieu à Salt Lake City, aux États-Unis, du 8 au 24 février 2002 et du 7 au 16 mars 2002. Les Jeux offrent également des tribunes permettant de recueillir des connaissances et des points de vue sur le développement du sport de haut niveau ainsi que d'établir des liens avec des partenaires internationaux dans le domaine.

Le Ministère gèrera et représentera les intérêts fédéraux à l'appui des sociétés hôtes des manifestations sportives internationales qui doivent avoir lieu au Canada dont : les Championnats mondiaux d'athlétisme de 2001, à Edmonton, en Alberta, du 3 au 12 juillet 2001; les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2002, à Winnipeg, au Manitoba, du 25 juillet au 4 août 2002; le Championnat international de cyclisme de 2003, à Hamilton, en Ontario.

Les IV^{es} Jeux de la Francophonie auront lieu du 14 au 24 juillet 2001 dans la région d'Ottawa-Hull. Le ministère du Patrimoine canadien est responsable de gérer la contribution fédérale de 16 millions de dollars allouée à l'accueil de cette manifestation. Le Ministère est également responsable de l'organisation de la participation canadienne aux Jeux. Le gouvernement du Canada a mandaté le Comité organisateur des Jeux de la Francophonie (<http://www.jeux2001.ca/fra/home.asp>), organisme sans but lucratif, pour veiller à l'organisation des Jeux qui seront axés tant sur les artistes que sur les athlètes.



Le Ministère a établi un secrétariat de la candidature de Toronto 2008 pour aider les organisateurs à préparer la candidature de Toronto comme ville hôte des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques de 2008. Toronto est l'une des cinq villes, les autres étant Beijing, Istanbul, Osaka et Paris, dont le Comité international olympique (CIO) a retenu la candidature pour 2008. C'est le 13 juillet 2001 que le CIO prendra sa décision définitive sur la ville hôte de 2008, lors de sa 112^e séance à Moscou.

Faire progresser les intérêts du sport canadien dans le monde et en faire la promotion

Sport Canada continuera d'apporter une perspective canadienne à l'élaboration des politiques et des programmes internationaux en matière de sport, ainsi qu'aux questions relatives au sport. Le Canada est un chef de file dans la lutte mondiale contre le dopage dans le sport. Le Secrétaire d'État au Sport amateur est coprésident, avec son homologue de l'Australie, du groupe consultatif intergouvernemental international sur l'antidopage qui est chargé d'établir la formule de sélection des représentants des gouvernements à l'Agence mondiale antidopage (AMA) et de faire progresser l'élaboration de politiques et de programmes nationaux dans ce domaine. L'AMA s'occupe actuellement de choisir un siège social permanent pour janvier 2002, et Montréal est l'une des six villes candidates.

Sport Canada poursuivra ses efforts en vue de mieux faire connaître et appuyer la valeur du sport à titre d'outil de développement. Ainsi, Sport Canada continuera de fournir de l'aide au *Commonwealth Sport Development Program* (CSDP), un programme novateur qui fonctionne à la fois dans les Caraïbes orientales (programme offert dans 11 États des Caraïbes orientales à partir du siège social de la Barbade) et en Afrique du Sud (siège social au Zimbabwe et programmes d'extension en Namibie et au Kenya). L'un des thèmes centraux du CSDP porte sur le développement personnel par le sport, en particulier pour les administrateurs et les entraîneurs sportifs, les jeunes filles et les femmes, les personnes handicapées et les jeunes.

Le Ministère continuera d'appuyer des projets élaborés sous l'égide de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française qui fait la promotion du sport et de la coopération communautaire dans les pays de la Francophonie. Sport Canada fournira de l'aide à un projet international de sport en fauteuil roulant, dont le Canada est le chef de file, dans le cadre duquel on aidera les athlètes handicapés des pays de l'Afrique de l'Ouest à se préparer en vue des Jeux de la Francophonie de 2001.



Les femmes dans le sport

L'accroissement des possibilités pour les femmes d'avoir accès au sport demeure l'une des priorités de la politique de Sport Canada. Le Canada copréside le Groupe de travail international sur les femmes et le sport depuis 1998 et il assure le secrétariat du Groupe. Le Canada accueillera la troisième Conférence mondiale sur les femmes et le sport à Montréal, du 16 au 19 mai 2002.

Une nouvelle politique et un nouveau plan d'action en matière de sport au Canada

L'élaboration d'une nouvelle politique et d'un nouveau plan d'action en matière de sport au Canada vise à créer des liens plus étroits entre les partenaires du système sportif et le système éducatif, ainsi qu'entre le sport de participation de masse et le sport de haut niveau, de sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes puissent s'adonner au sport et que les athlètes canadiens fassent meilleure figure aux compétitions internationales du plus haut niveau.

À la suite des consultations pancanadiennes de 2000-2001 avec les principaux intéressés et d'autres intervenants du système sportif canadien, un Sommet national sur le sport, présidé par le Premier Ministre, aura lieu en avril 2001. Les conclusions du Sommet national serviront à rendre définitifs la politique et le plan d'action en matière de sport au Canada ainsi que les initiatives législatives connexes du gouvernement fédéral.

Appui aux organismes de sport

Le Ministère continuera à accorder une aide financière aux organismes admissibles qui assurent la régie et la promotion du sport amateur. À l'heure actuelle, 46 fédérations nationales de sport, cinq organismes de sport pour athlètes handicapés, 12 organismes multisports et multiservices et huit centres nationaux de sport reçoivent une aide du Ministère dont le montant total s'élève à 42,6 millions de dollars. Les révisions apportées au Cadre de financement et de responsabilité et la nouvelle politique en matière de sport au Canada serviront de fondement pour déterminer l'aide financière accordée au cours du prochain cycle, soit d'avril 2001 à mars 2005.

Appui à la participation des communautés et des organisations autochtones

En 2001-2002, environ 68 millions de dollars seront accordés au total pour améliorer la capacité des communautés autochtones de préserver leurs cultures et leurs langues et d'en faire la promotion, et pour fournir un appui particulier aux jeunes Autochtones. Cette somme englobe le financement pour le Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives (6,3 millions de dollars), le Programme des centres d'amitié autochtones (14,6 millions de dollars), l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (25 millions de dollars), l'Initiative à l'appui des langues autochtones (6 millions de dollars), le Programme des femmes autochtones (2,2 millions de dollars), le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion (8 millions de dollars), les ententes linguistiques territoriales (4,1 millions de dollars) et



Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones en milieu urbain (1,5 million de dollars). On cherche aussi à conclure un accord de financement avec le gouvernement du Nunavut pour les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2002 qui auront lieu conjointement à Iqaluit et à Nuuk, au Groenland.

Appui au multiculturalisme, à la diversité et à la participation des communautés et des organismes des minorités

En 2001-2002, le Programme du multiculturalisme (<http://www.pch.gc.ca/multi/index.html>) financera des initiatives qui aideront les minorités ethniques et visibles à élaborer des stratégies pour éliminer les obstacles à leur pleine participation à la société canadienne et favoriseront le changement institutionnel afin de rendre les institutions publiques plus représentatives des minorités ethniques et visibles et plus accessibles à celles-ci. Le *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien* exposera les initiatives du gouvernement fédéral pour promouvoir et appuyer les valeurs associées au multiculturalisme.

On continuera de déployer des efforts pour améliorer la capacité de recherche stratégique sur des questions de justice sociale, de civisme et d'identité qui touchent les minorités ethniques et visibles au Canada. À la suite du Recensement canadien de 2001, le Ministère et Statistique Canada tiendront un sondage national sur la diversité ethnique. D'autres activités de recherche stratégique porteront sur la participation des minorités ethniques dans des organismes bénévoles, la participation des jeunes, l'accès des minorités aux services de santé et l'exclusion institutionnelle.

Programme de contestations judiciaires

Le Ministère financera le Programme de contestations judiciaires du Canada, organisme national sans but lucratif qui fournit une aide financière pour d'importantes affaires judiciaires qui font avancer la cause des droits linguistiques et des droits à l'égalité garantis par la Constitution du Canada. Le programme accorde des fonds aux membres de groupes historiquement défavorisés, à des groupes de langue officielle en situation minoritaire et à des organismes sans but lucratif.

Promotion des droits de la personne

Dans la société canadienne, la protection des droits de la personne et l'acceptation des responsabilités de citoyens sont des valeurs essentielles. Le Ministère continuera à éduquer les Canadiens et les Canadiennes et à assurer la promotion des droits de la personne au Canada, notamment chez les jeunes et les enfants. Le Ministère est



responsable de recueillir des données et d'établir des rapports sur la situation du Canada en matière de droits de la personne pour des organismes internationaux (<http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/francais/introfr.htm>).

Promotion du bénévolat

Un solide secteur bénévole constitue un élément essentiel pour bâtir des communautés plus fortes et plus dynamiques. Dans le cadre du programme du gouvernement fédéral, Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, le Ministère favorisera la croissance et la diversité du secteur bénévole et accroîtra son autonomie. Le Ministère appuiera Bénévoles Canada et les autres organismes bénévoles pour souligner la contribution des 7,5 millions de bénévoles canadiens à l'occasion de l'Année internationale des bénévoles en 2001, notamment par de l'aide consentie à un sommet national de la jeunesse en avril 2001 et à la diffusion de matériel et à d'autres activités pour marquer l'année. Le Ministère coprésidera une table ronde mixte du gouvernement et du secteur bénévole qui ouvrira la voie à l'élaboration d'une initiative nationale sur le bénévolat. Cette initiative visera à promouvoir le bénévolat et à accroître la capacité des organismes bénévoles de mieux gérer leurs ressources.

Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Cette importante conférence aura lieu du 31 août au 7 septembre 2001 à Durban, en Afrique du Sud. Un secrétariat établi au sein du Ministère en 2000 demeure le chef de file des préparatifs nationaux en vue de la conférence et continue de participer à une série de réunions préparatoires internationales. La conférence sert de tribune au Canada pour chercher à obtenir un consensus sur une plate-forme mondiale et à élaborer un plan d'action national contre le racisme.

Dialogue sur le racisme

Le racisme nuit grandement aux efforts du Canada en vue de bâtir une société inclusive et cohérente. Le Prix Mathieu da Costa continuera d'inciter les élèves du primaire et du secondaire à apprendre comment des membres de groupes ethniques et raciaux minoritaires ont contribué à bâtir la société canadienne. La Campagne du 21 mars, en commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de



la discrimination raciale, continuera d'encourager les jeunes à comprendre les effets nocifs du racisme sur les gens et les communautés et fera appel à eux pour éliminer le racisme de la société canadienne. En 2001-2002, dans le cadre du Programme du multiculturalisme, on consacrera 4 millions de dollars aux efforts d'éducation du public en vue de réduire le racisme.

Échanges Canada

Grâce à ces échanges, les jeunes Canadiens et Canadiennes ont l'occasion de créer des liens, d'accroître leur connaissance et leur compréhension des uns et des autres et de leur pays, et de développer un sentiment d'appartenance plus fort au Canada. Échanges Canada (<http://www.echanges.gc.ca>) offre un guichet unique donnant accès à plus de 250 initiatives d'échanges qu'appuient le gouvernement et le secteur privé. En 2001-2002, Échanges Canada créera plus de 15 000 possibilités d'échanges pour les jeunes Canadiens et Canadiennes; on vise à atteindre un total de 100 000 échanges par année. Le programme fournira un appui à d'autres institutions qui sont impliquées dans le domaine des échanges. Le programme comprend diverses activités dont Échanges jeunesse Canada, Katimavik, Forum pour jeunes Canadiens et Rencontres du Canada.

Connaître et célébrer notre histoire, nos réalisations et nos récits

De nombreuses initiatives conduisent à une plus grande sensibilisation au Canada, à son histoire et à sa diversité et en favorisent une meilleure compréhension et un meilleur partage. Le Ministère poursuivra son programme appelé Le Canada en fête! pendant les 10 jours qui mènent à la Fête du Canada (y compris la Journée nationale des Autochtones le 21 juin, la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin et la Fête du Canada le 1er juillet). Des fonds de 9 millions de dollars seront accordés pour les célébrations dans les communautés en 2001-2002. Les symboles canadiens, les cérémonies canadiennes et les initiatives pour promouvoir l'histoire du Canada et sa signification sont autant de sujets abordés sur Internet (<http://www.pch.gc.ca/ceremonial-symb/francais/index.html>). Le Ministère, grâce à un budget de 2 millions de dollars, continuera à assumer les responsabilités du gouvernement en ce qui concerne les lieutenants-gouverneurs, et l'organisation des visites de la Reine et des membres de la famille royale au Canada.

Le Programme des études canadiennes administre des programmes qui aident les Canadiens et les Canadiennes à créer du matériel d'apprentissage pour qu'ils puissent acquérir davantage de connaissances sur le Canada. On met au point actuellement un site Internet (<http://www.pch.gc.ca/csp-pec/francais.htm>) sur



le matériel d'apprentissage du Ministère qui servira de point d'accès à cette documentation sur le pays.

Le Sentier de l'héroïsme

Un grand nombre de pages de notre histoire racontent les réalisations de gens remarquables qui ont fait toute une différence au Canada et dans le monde entier. Le Sentier de l'héroïsme vise à mieux faire connaître et apprécier les héros canadiens et est situé dans la région de la capitale nationale. L'un des principaux objectifs du Sentier de l'héroïsme est de faire participer à cette expérience les jeunes des écoles et des collectivités de tout le pays. Un site Internet interactif (<http://www.heros.ca>) a été créé pour inviter les Canadiens et les Canadiennes à mener un dialogue national sur nos héros locaux, régionaux ou nationaux et pour les encourager à faire une visite virtuelle du sentier et à échanger leurs points de vue sur l'héroïsme.



Le secteur d'activité Gestion intégrée

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Gestion intégrée	108,4	58,4	59,3	69,1
ETP	724	662	662	662

Objectif du secteur d'activité

Assurer un leadership, des orientations stratégiques et du soutien en vue de l'exécution des programmes ministériels pour permettre au Ministère de remplir son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

Description du secteur d'activité

Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; aux communications et aux affaires publiques; à la vérification et à l'évaluation; à la gestion de l'information; aux services juridiques; à la technologie de l'information; à la gestion des bureaux régionaux; à la gestion des programmes et à leur prestation à l'échelle régionale. En outre, il fait la promotion des activités du Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Il coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.



Bureaux régionaux et points de service

Le secteur d'activité Gestion intégrée comprend les bureaux régionaux du Ministère. Ces cinq bureaux régionaux, à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver gèrent et exécutent les programmes, servent les clients, assurent la liaison quotidienne avec le grand public et avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques du Ministère. Il y a 22 points de service où les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir accès aux programmes et services du Ministère.

La prestation de programmes et de politiques au ministère du Patrimoine canadien fait appel à l'expertise de spécialistes du Ministère travaillant en tandem avec les bureaux régionaux, ce qui permet de bien comprendre les conditions et les facteurs au palier local qui façonnent la vie des Canadiens et des Canadiennes. Au nombre des résultats que devra atteindre le Ministère, mentionnons le rôle croissant que joueront les régions dans la coordination des grands événements, l'identification de moyens innovateurs pour assurer la prestation des services, la mise en valeur des ressources dans les communautés locales et l'élaboration de politiques.

Au cours de ce mandat, le gouvernement accroîtra de façon significative son appui pour que nos institutions culturelles, nos artistes et nos créateurs puissent jouer leur rôle. Un rôle fondamental qui consiste à nous aider à mieux nous connaître. Et à agir comme ambassadeurs du Canada à l'étranger pour partager ce que notre pays a de meilleur à offrir.

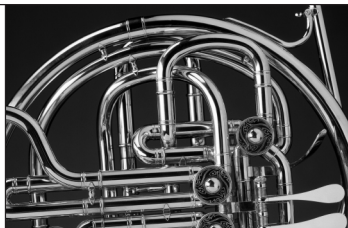
Adresse du premier ministre Jean Chrétien en réponse au discours du Trône, janvier 2001

Principaux engagements en matière de résultats, activités connexes et ressources

Priorités

Pour soutenir les six objectifs du Ministère, et notamment l'accent qu'il met sur les liens entre les Canadiens, les Canadiennes et le reste du monde, le secteur d'activité **Gestion intégrée** veillera à :

- **diriger les efforts du Canada pour faire progresser les discussions et parvenir à un consensus sur l'importance de la diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation** grâce au développement d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle et à l'utilisation du Réseau international sur la politique culturelle;
- **promouvoir les valeurs et les intérêts culturels canadiens dans le monde entier** grâce à des activités bilatérales et multilatérales productives et ciblées, y compris la Francophonie et les expositions internationales;



- **faire en sorte que le Ministère soit géré efficacement et soit pertinent et responsable devant les Canadiens et les Canadiennes** grâce à la prestation de services et à l'exécution de programmes régionaux et locaux innovateurs, aux améliorations à apporter à sa planification, sa mesure du rendement et son cadre de responsabilisation, à l'accroissement de la coordination et de la capacité de recherche en matière de politiques et à la mise en oeuvre d'une stratégie des ressources humaines tournée vers l'avenir.

Activités connexes

Les activités connexes suivantes appuient le mandat du secteur d'activité Gestion intégrée et ses priorités pour la période de planification 2001-2004, ainsi que les objectifs stratégiques du Ministère.

Nouvel instrument international sur la diversité culturelle

Dans le contexte de la mondialisation et de l'évolution rapide de la technologie, le Canada et plusieurs autres pays sont conscients qu'il est difficile de préserver leur identité culturelle tout en favorisant la diversité culturelle. Le gouvernement travaille à l'élaboration d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui reconnaîtra le rôle essentiel de la diversité culturelle dans le développement social et économique. Cet instrument vise à promouvoir la diversité culturelle sur les plans national et international et à préserver la capacité de tous les pays d'élaborer des politiques et des programmes qui favorisent leurs propres intérêts culturels.

Le Canada continuera à travailler activement à l'échelle internationale pour faire progresser la discussion et établir un consensus sur cette question en entretenant des relations suivies avec d'autres pays et des organismes clés comme l'UNESCO, le G-8, la Francophonie, le Conseil de l'Europe et le Réseau international sur la politique culturelle.

Lors de la dernière réunion du Réseau à Santorin, en Grèce, en septembre 2000, le groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation, que le Canada préside, a présenté un document de travail et une liste indicative des principes à utiliser comme point de départ pour l'élaboration d'un instrument international sur la diversité culturelle. Les ministres membres du Réseau ont chargé ce groupe d'élaborer la vision et la portée de l'instrument d'ici un an afin de le présenter à la réunion des ministres de 2001 qui aura lieu à Lucerne, en Suisse. Les ministres du Réseau ont aussi convenu de travailler ensemble dans les domaines du patrimoine et de la radiodiffusion.



Participation aux expositions internationales

Fort de la participation réussie du Canada à l'Expo 2000 à Hanovre, en Allemagne, le Ministère commencera à planifier sa participation à de prochaines expositions et à élaborer une stratégie intégrée à long terme en vue de prendre part à d'autres expositions internationales.

Priorités et activités bilatérales et multilatérales

Le Ministère entreprendra des discussions avec des pays partenaires clés et des organismes internationaux qui porteront sur des questions comme la coopération en matière de politique culturelle, la mise en commun des pratiques exemplaires, la culture et le développement, et la culture et la technologie. Pour se préparer à la tenue du troisième Sommet des Amériques à Québec, le Ministère travaillera en liaison avec l'Organisation des États américains pour faciliter les échanges sur les questions de culture, de sport et de diversité.

Dans le cadre des travaux que le Canada effectue présentement avec les États-Unis, notre plus important partenaire commercial, afin d'assurer de part et d'autre un accès plus sûr et plus efficace au marché, le Ministère continuera à sensibiliser les États-Unis à l'approche canadienne en matière de politique culturelle.

La Francophonie internationale

En 2001, le Ministère contribuera à la programmation canadienne en matière de Francophonie et coordonnera la participation canadienne à une série d'événements internationaux d'envergure, y compris la Conférence thématique de la Francophonie sur la culture qui aura lieu au Bénin en mai 2001, les Jeux de la Francophonie qui se dérouleront à Ottawa-Hull en juillet 2001 et le Sommet de la Francophonie qui se tiendra au Liban à l'automne 2001. Le Ministère agira à titre de chef de mission de la délégation canadienne lors de ces événements. Il coordonnera aussi la participation canadienne à la XVI^e Conférence des ministres responsables de TV5. L'implication du Ministère dans le dossier de TV5 est d'autant plus importante qu'elle inclut l'élaboration de la position canadienne sur la restructuration de la chaîne.

Découvrir Place du Canada

Des centres Place du Canada, situés dans sept centres urbains à travers le pays, permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur leur pays, son patrimoine, ses symboles et sa diversité. Le Ministère élargira le réseau au cours des prochaines années; il augmentera le nombre de centres Place du Canada et en améliorera le site Web (www.canadaplace.gc.ca) pour qu'il soit davantage lié au contenu culturel et offre plus de possibilités aux enfants et aux jeunes de créer, de dialoguer et de découvrir le Canada. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux, le Ministère participera à l'établissement de trois guichets uniques bilingues au Manitoba.



Investir dans la jeunesse : votre expérience, notre avenir

Le programme Jeunesse Canada au travail (JCT) du Ministère fournit une expérience de travail à plus de 2 600 jeunes Canadiens et Canadiennes chaque année. Un budget de 8,9 millions de dollars en 2001-2002 permettra de jumeler des étudiants à des emplois d'été et des diplômés à des occasions de stages dans des secteurs clés de la culture et du patrimoine. Le programme offre aux jeunes des possibilités d'acquérir des compétences tout en prenant contact avec la réalité canadienne et en développant des liens avec les Canadiens et les Canadiennes et avec le monde.

Tourisme

Le Ministère élaborera une Stratégie canadienne de tourisme patrimonial pour l'ensemble du portefeuille du Patrimoine canadien qui visera à accroître la capacité de l'industrie touristique de soutenir les arts, la culture, le sport et le patrimoine, et vice versa. Le portefeuille prendra aussi à la mise en oeuvre de *Faire fructifier les atouts – La mise en valeur du tourisme culturel et patrimonial au Canada : une stratégie s'étalant sur cinq ans*, une initiative qui relève de la Commission canadienne du tourisme. Un projet très important sera celui de la Commission et de Parcs Canada qui vise à promouvoir le tourisme culturel, patrimonial, culinaire et linguistique à Rendez-Vous Canada, un salon professionnel sur le tourisme et les voyages internationaux que le Canada accueillera à Toronto en 2001.

Partenariat avec le secteur bénévole

L'initiative, Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, d'une durée de cinq ans, fait appel à la participation du secteur bénévole et de 22 ministères fédéraux. Au cours de l'année prochaine, le Ministère coprésidera une Table mixte de sensibilisation qui élaborera des stratégies visant à faire mieux comprendre le rôle et la valeur du secteur bénévole et à mobiliser l'appui à son égard. Le Ministère est aussi l'un des partenaires de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation 2000 et il coproduira le rapport donnant une vue d'ensemble de l'enquête (qui doit être publié en août 2001). De même, en collaboration avec ses partenaires du secteur bénévole, le Ministère élaborera des propositions visant à accroître l'engagement du secteur bénévole à l'égard de l'élaboration de politiques.



Mise en valeur des ressources au ministère du Patrimoine canadien

Le Ministère continuera à faire en sorte d'être géré efficacement et d'être pertinent et responsable devant les Canadiens et les Canadiennes, et il veillera à élaborer des politiques et des programmes permettant de répondre aux besoins du XXI^e siècle.

La publication d'une nouvelle politique de paiement de transfert en juin 2000 a accru passablement la responsabilisation en ce qui a trait au processus de financement des subventions et contributions dans la mesure où cette politique exige l'élaboration de cadres d'évaluation, de rendement et de vérification basés sur le risque pour tous les programmes nouveaux ou reconduits. Le début d'un examen de toutes les modalités des programmes du Ministère pour assurer une gestion basée sur les résultats constitue une autre initiative d'importance. La création d'un Bureau de gestion moderne aidera le Ministère à atteindre des objectifs et des résultats essentiels en matière de contrôle dans des domaines comme la planification et la présentation de rapports, les données sur le rendement, l'éthique, les valeurs et les cadres de gestion du risque.

Le Ministère veillera à accroître sa capacité à élaborer des politiques et à faire de la recherche. Il continuera de contribuer aux travaux de recherche interministériels en matière de politique concernant la cohésion sociale et participera aux recherches visant à comprendre la politique canadienne dans un contexte nord-américain. Le Ministère poursuivra ses recherches sur la diversité culturelle au Canada et à l'échelle internationale. Il accentuera aussi ses activités de collecte, d'analyse et de diffusion de données statistiques sur la culture au Canada, en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux.

Le Ministère continuera de miser sur ses relations avec les provinces et les territoires. Au cours des prochaines années, on tiendra des réunions des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux dans plusieurs secteurs relevant du Ministère. Par exemple, une réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la culture et du patrimoine aura probablement lieu en 2001-2002. Le Ministère cherchera aussi à améliorer l'intégration de son travail sur les questions autochtones. Les priorités du Ministère seront élaborées pour soutenir les grands objectifs fédéraux exposés dans *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.

Le Ministère améliorera la coordination avec les organismes et les sociétés d'État du portefeuille et travaillera à créer un plan stratégique pour l'ensemble du portefeuille. Cette initiative encouragera la collaboration parmi les membres du portefeuille à l'appui des priorités nationales et permettra d'élaborer un plan de communication et de marketing pour le portefeuille.



Le Ministère entreprendra un certain nombre d'initiatives relatives au renouvellement des ressources humaines. Il mettra l'accent sur l'excellence chez les personnes et sur le rendement, tout en s'assurant d'avoir un effectif représentatif et un milieu de travail qui favorise la créativité, l'acquisition de connaissances et qui croit aux valeurs et aux résultats.

Le Ministère aura des communications efficaces avec les Canadiens et les Canadiennes et transformera la prestation de ses services dans le cadre de l'Initiative Gouvernement en direct. Cette transformation comprendra l'accès électronique aux programmes de subventions et de contributions et à d'autres services, l'amélioration de la diffusion des informations et l'accroissement de la capacité du Ministère en matière de politique par l'utilisation des nouvelles technologies.

Initiative d'amélioration du service

En 2000-2001, le Conseil du Trésor a approuvé une initiative d'amélioration du service à l'échelle du gouvernement, et a établi une cible minimale de 10 pour cent d'amélioration de la satisfaction des Canadiens et des Canadiennes quant à la prestation des services gouvernementaux clés offerts au public au cours des cinq prochaines années. Conformément à l'approche progressive du Conseil du Trésor pour cette initiative, le Ministère précisera, en 2001-2002, quels sont les services clés qu'il rend au public, établira des données de référence sur la satisfaction des clients et élaborera un plan d'amélioration des services. On rendra compte de l'état d'avancement des travaux dans le rapport sur le rendement du Ministère de l'automne 2001.



**Ministère du Patrimoine canadien :
objectifs stratégiques, engagements clés en matière de résultats et activités connexes**

Objectifs stratégiques	
<p>Pluralité et accessibilité des choix canadiens La diversité culturelle, la dualité linguistique et les valeurs communes de la société canadienne se révèlent au moyen de toutes les formes d'expression.</p>	
Engagements clés en matière de résultats	Activités connexes *
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un contenu culturel canadien plus diversifié et plus accessible, dans les deux langues officielles, au moyen d'une large gamme de médias.	<ul style="list-style-type: none"> · Initiative relative au contenu des nouveaux médias · Appui à l'industrie canadienne du livre · Appui aux enregistrements sonores canadiens · Fonds canadien de télévision · Réforme du droit d'auteur · Appui aux musées canadiens et aux expositions · Préservation du patrimoine · Incitatifs fiscaux et subventions en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> · Sensibilisation et accès accrus aux arts · Appui à l'enseignement et aux services dans la langue de la minorité
<p>L'excellence chez les gens Force dans la diversité et excellence dans la créativité, l'innovation, la réussite et le leadership communautaire.</p>	
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes davantage d'occasions de participer et de jouer afin de développer au maximum leur créativité, leur capacité innovatrice et leur talent.	<ul style="list-style-type: none"> · Appui aux jeunes créateurs et artistes · Appui à l'enseignement de la langue seconde · Appui aux athlètes de haut niveau · Programme Jeunesse Canada au travail

* Il convient de remarquer que, tout comme chaque objectif stratégique contribue à l'objectif global d'assurer la pluralité des choix canadiens aux Canadiens et aux Canadiennes, les initiatives individuelles contribuent souvent à plus d'un objectif stratégique.



Mise en valeur de nos ressources

La mise en valeur de nos ressources et des infrastructures à l'échelle communautaire, institutionnelle et industrielle permet de soutenir et de promouvoir la diversité culturelle et la cohésion sociale au Canada.

Engagements clés en matière de résultats

Activités connexes

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un appui pour un secteur culturel plus diversifié et plus durable.

- Accroissement de la viabilité des organismes à vocation artistique et patrimoniale
- Création d'un observatoire culturel canadien

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un encouragement et un soutien pour bâtir une société inclusive, qui respecte les différences et qui valorise notre citoyenneté commune.

- Appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Appui à la participation des communautés et des organisations autochtones
- Appui aux organismes de sport
- Appui au multiculturalisme, à la diversité et à la participation des communautés et des organismes des minorités
- Programme de contestations judiciaires
- Promotion des droits de la personne
- Nouvelle politique et nouveau plan d'action en matière de sport au Canada
- Partenariat avec le secteur bénévole et promotion du bénévolat

Les Canadiens en relation les uns avec les autres

Les Canadiens et leurs diverses collectivités se comprennent les uns les autres par delà les différences et la distance pour créer une société aux valeurs communes.

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions d'être en relation les uns avec les autres, avec leurs diverses collectivités et de se comprendre.

- Échanges Canada
- Promotion de la dualité linguistique canadienne
- Les Jeux du Canada

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion d'éprouver un sentiment de fierté à l'égard de l'histoire, de la diversité, des traditions et des réalisations canadiennes.

- Connaître et célébrer notre histoire, nos réalisations et nos récits
- Le Sentier de l'héroïsme
- *Musée virtuel du Canada*
- Dialogue sur le racisme
- Tourisme



Les Canadiens en relation avec le monde

Le Canada fait la promotion des valeurs et des intérêts des Canadiens dans le monde et s'ouvre au meilleur de ce que le monde a à offrir.

Engagements clés en matière de résultats

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la promotion efficace de leurs valeurs et de leurs intérêts culturels partout dans le monde.

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à ce que le monde a de mieux à offrir.

Activités connexes

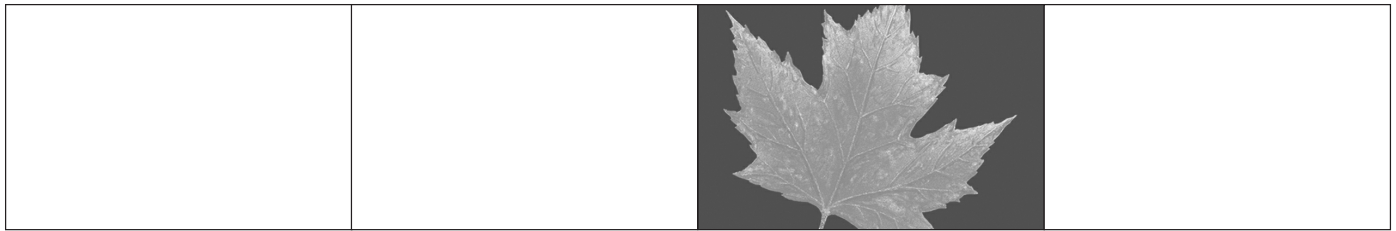
- Manifestations sportives internationales
- Faire progresser les intérêts du sport canadien dans le monde et en faire la promotion
- Nouvel instrument international sur la diversité culturelle
- Activités du Réseau international sur la politique culturelle
- Priorités et activités bilatérales et multilatérales
- Implication dans la Francophonie
- Exportation et développement des marchés étrangers
- Participation aux expositions internationales
- Conférence des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée
- Convention de La Haye
- Contrôle des importations/exportations de biens culturels

Mise en valeur des ressources à Patrimoine canadien

Faire du Patrimoine canadien un ministère modèle et l'endroit où travailler.

Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes une gestion efficace et responsable des politiques et des services fédéraux liés aux arts, à la culture, à la diversité, au patrimoine et au sport.

- Amélioration de la planification, de la mesure du rendement et de la responsabilisation
- Renforcement de la capacité d'élaborer des politiques et travaux de recherche accrus
- Relations fédérales, provinciales et territoriales et Affaires autochtones
- Coordination améliorée des Affaires du portefeuille
- Initiative du renouveau des ressources humaines
- Initiative d'amélioration du service
- Initiative Gouvernement en direct



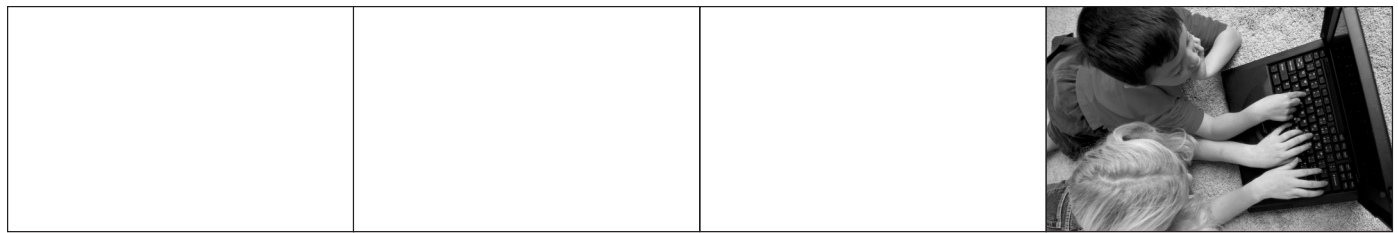
3. Initiative horizontale

Stratégie de développement durable

Au cours de la prochaine année financière, le ministère du Patrimoine canadien mettra en oeuvre sa deuxième stratégie de développement durable, qui englobe la période de 2001 à 2003. Dans ce contexte, le Ministère poursuivra également le travail entrepris l'an dernier pour établir les structures et mécanismes de gestion du rendement requis.

La stratégie mettra l'accent sur trois buts principaux :

- **Minimiser les effets biophysiques des opérations internes** : Pour réduire au minimum l'incidence sur l'environnement biophysique, le ministère du Patrimoine canadien continuera à veiller, dans le cadre de ses activités quotidiennes, à restreindre sa consommation globale de ressources et à s'assurer de leur utilisation optimale.
- **Réduire les effets biophysiques associés aux politiques et programmes du Ministère** : Pour promouvoir le respect des valeurs propres au développement durable chez les Canadiens et les Canadiennes et les visiteurs, le ministère du Patrimoine canadien travaillera en collaboration avec les clients et les divers intervenants en vue de trouver des moyens de réduire les effets biophysiques liés aux initiatives qu'il appuie.
- **Aider à mieux faire comprendre le principe du développement durable dans le contexte canadien** : Le ministère du Patrimoine canadien poursuivra son travail au sein de diverses tribunes, et en collaboration avec d'autres ministères, pour explorer plus à fond la relation qui existe entre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale du développement durable.



4. Renseignements financiers

Tableau 4.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	56,6	56,0	54,9	54,9
Identité canadienne	54,2	91,0	88,0	87,7
Total des subventions	110,8	147,0	142,9	142,6
Contributions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	248,9	253,1	144,2	141,1
Identité canadienne	424,1	387,8	355,4	305,8
Total des contributions	673,0	640,9	499,6	446,9
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	783,8	787,9	642,5	589,5

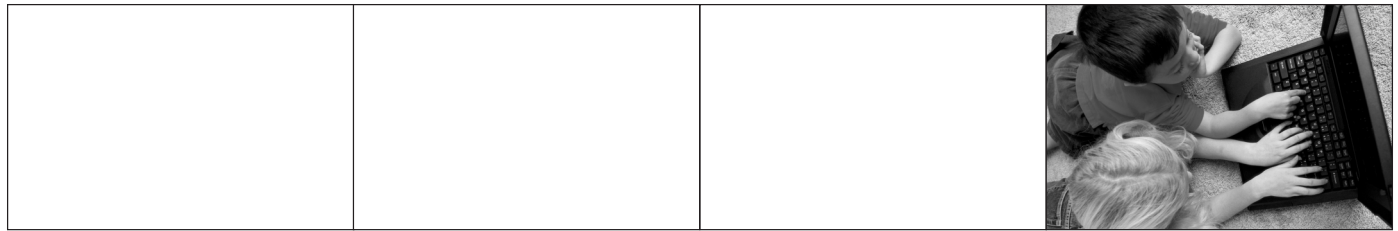


Tableau 4.2 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

(de plus de 10 millions de dollars)

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide aux publications

Ce programme vise à fournir aux lecteurs canadiens un accès abordable aux produits culturels imprimés canadiens, à assurer la disponibilité de journaux communautaires hebdomadaires en régions rurales et à soutenir les journaux publiés dans la langue officielle de la minorité ainsi que les hebdomadaires de divers groupes ethniques, en versant une aide financière aux éditeurs de périodiques canadiens admissibles pour compenser partiellement les coûts de distribution.

Radio Canada International

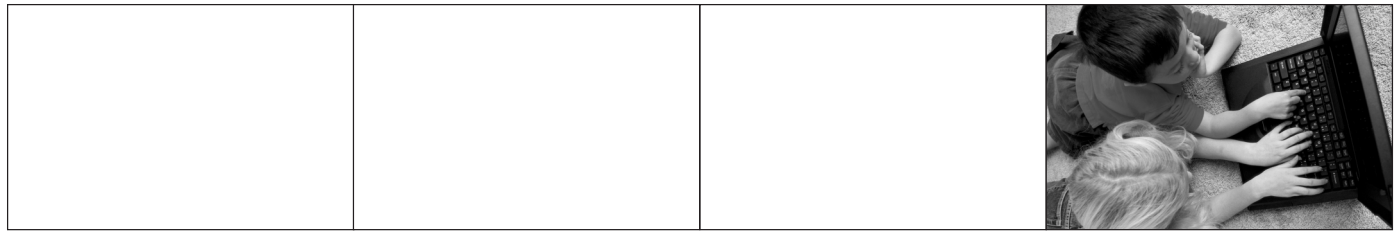
Radio Canada International (RCI) reçoit des fonds du Ministère par l'entremise d'un accord de contribution avec la Société Radio-Canada qui a le mandat, en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, de fournir un service international. En plus de la radiodiffusion sur ondes courtes, la programmation de RCI se retrouve sur Internet (www.rcinet.ca) et est diffusée par satellite et distribuée partout dans le monde par le biais d'un réseau de stations partenaires AM et FM étrangères.

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

Ce programme fournit un soutien financier aux éditeurs canadiens pour les aider à publier des ouvrages d'auteurs canadiens et à en faire la promotion au Canada et à l'étranger. Les initiatives de financement dans le cadre du programme, qui comprennent le soutien à la commercialisation, ont contribué à faire connaître les ouvrages canadiens au pays et dans le monde entier, et à les rendre plus populaires.

Fonds du Canada pour les magazines

Ce fonds est conçu pour encourager la création d'un contenu canadien dans les magazines canadiens, accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux magazines canadiens, améliorer la qualité et la diversité des magazines et renforcer l'infrastructure dans laquelle opèrent les magazines canadiens.



Identité canadienne

Langues officielles dans l'enseignement

Ce programme offre aux membres des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de s'enrichir sur le plan culturel en connaissant mieux leur propre culture. Il offre aussi aux résidents de chaque province ou territoire la possibilité d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde et de s'enrichir sur le plan culturel en connaissant mieux la culture de l'autre communauté de langue officielle.

Promotion des langues officielles

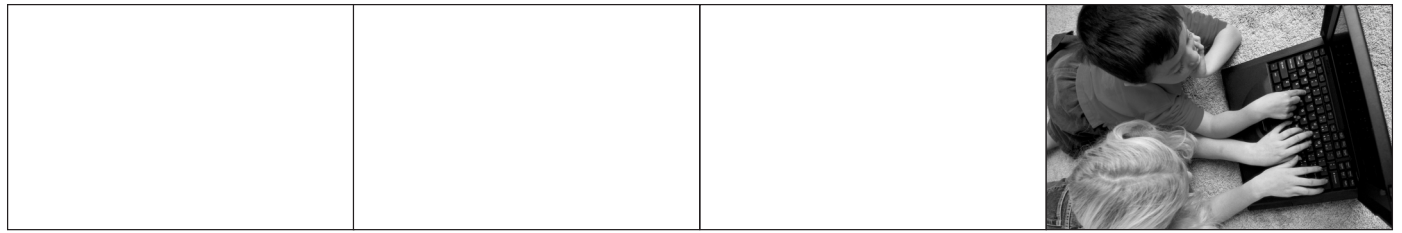
Ce programme aide les gouvernements des provinces et des territoires à favoriser le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur fournissant des services dans leur propre langue, dans des domaines autres que l'éducation.

Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones

Ce programme vise à améliorer les perspectives économiques, sociales et personnelles des jeunes Autochtones en milieu urbain et à assurer la mise en œuvre de projets et d'activités qui sont axés sur les communautés autochtones, qui sont pertinents sur le plan culturel et qui portent sur les problèmes et les besoins des jeunes Autochtones en milieu urbain, ayant entre 15 et 24 ans, et qui vivent à l'extérieur des réserves au sein d'une population de 1 000 personnes et plus.

Organismes nationaux de sport

Ce programme soutient les organismes nationaux unisport et multisports afin de les aider à exécuter leur programmation visant à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Dans le cadre de cette activité, Sport Canada cherche à coordonner les efforts des divers ordres de gouvernement et d'autres organismes pour assurer aux athlètes un système leur permettant de progresser sans problèmes depuis le début de leur carrière dans le sport jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition.



Relations internationales et accueil des grands jeux

Ce programme permet aux athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition et d'améliorer le système sportif au Canada. Le programme comprend l'accueil de grands jeux, comme les Jeux olympiques ou les Jeux du Commonwealth, et des épreuves unisport comme les Championnats mondiaux d'athlétisme et les Jeux du Canada.

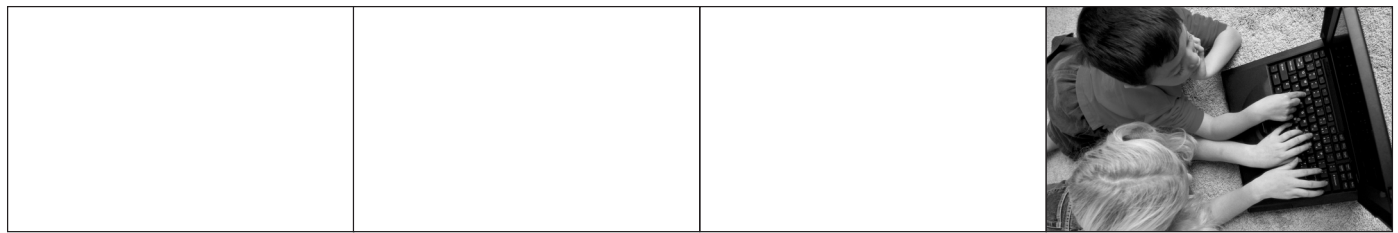


Tableau 4.3 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

Recettes à valoir sur le crédit (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
<i>Développement culturel et patrimoine</i>				
Services des musées et du patrimoine	2,4	2,5	2,5	2,5
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	1,7	2,0	2,0	2,0
Total des recettes disponibles	4,1	4,5	4,5	4,5

Recettes non disponibles

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
<i>Identité canadienne</i>				
Accord fédéral-provincial sur les loteries	53,7	54,0	54,0	54,0
Total des recettes non disponibles	53,7	54,0	54,0	54,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	57,8	58,5	58,5	58,5

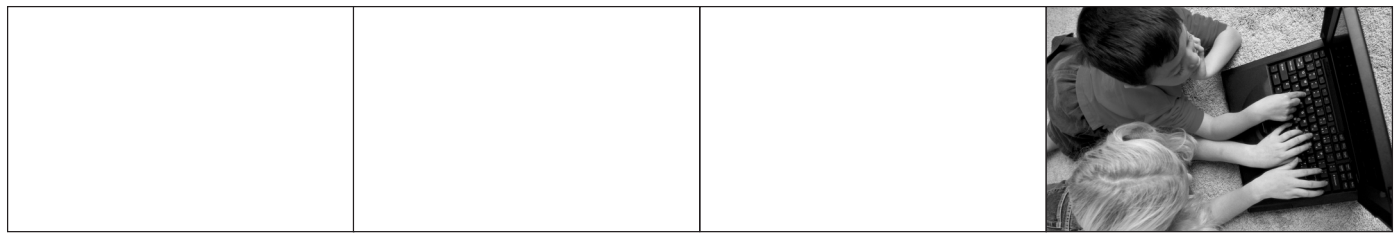
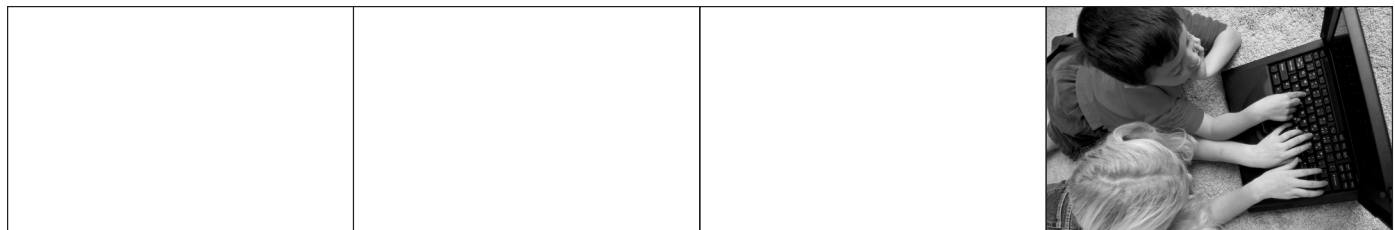


Tableau 4.4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Total
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	956,8
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	11,7
Contributions comprenant la part des employeurs des primes d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	5,8
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,1
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	1,7
<i>Moins : Recettes disponibles</i>	4,5
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	54,0
Coût net du programme pour 2001-2002 (total des dépenses prévues)	917,6

Tableau 4.5 : Prêts, placements et avances

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
<i>Développement culturel et patrimoine</i>				
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels</i>	0,01	0,01	0,01	0,01
Total	0,01	0,01	0,01	0,01



Ressources du portefeuille

4.6 Plan de dépenses du portefeuille

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Ministère du Patrimoine canadien*	1 001,6	952,3	798,1	757,0
Agence Parcs Canada*	382,5	370,6	357,6	364,2
Archives nationales du Canada	53,2	62,7	58,2	63,4
Bibliothèque nationale du Canada	36,1	35,6	35,3	32,9
Centre national des Arts*	24,6	23,9	23,9	23,9
Commission de la capitale nationale*	101,3	84,7	71,2	67,6
Commission de la fonction publique*	133,9	111,2	109,7	109,9
Commission des champs de bataille nationaux	12,5	8,0	7,2	7,4
Condition féminine Canada	20,2	21,2	22,7	22,7
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes***	7,9	8,5	7,3	4,6
Conseil des Arts du Canada*	127,1	124,2	124,2	123,9
Fondation canadienne des relations raciales**	-	-	-	-
Musée canadien de la nature*	22,6	23,7	24,7	32,1
Musée canadien des civilisations*	48,2	49,8	72,4	80,1
Musée des beaux-arts du Canada*	36,3	36,2	36,2	36,2
Musée des sciences et de la technologie du Canada*	22,1	22,9	21,9	21,6
Office national du film du Canada*	65,2	60,6	60,6	60,6
Société Radio-Canada*	907,0	923,0	901,4	896,8
Téléfilm Canada*	91,6	125,5	125,5	125,5
Total des crédits	3 093,9	3 044,6	2 858,1	2 830,4
<i>Plus : Revenus</i>	<i>712,7</i>	<i>711,5</i>	630,3	626,9
Ressources totales	3 806,6	3 756,1	3 488,4	3 457,3

* Ces organismes produisent des revenus annuels.

** La Fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement du Canada en 1996 et son fonctionnement est assuré par des investissements, des dons et des activités de financement.

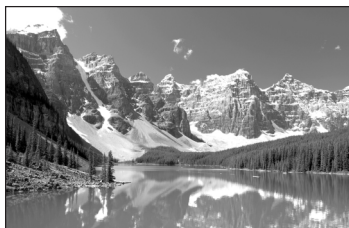
*** Les chiffres présentés pour le CRTC ne montrent que les crédits et non pas les ressources totales accordées à l'organisme. En tant qu'organisme financé selon la méthode du crédit net, le CRTC fonctionne d'après le principe de la récupération des coûts. Ses recettes nettes en vertu d'un crédit sont comprises dans le revenu global total indiqué ci-dessus.



5. Autres renseignements

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

<i>Loi sur le ministère du Patrimoine canadien</i>	L.C. 1995, ch. 11
<i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>	L.R.C. 1985 (5 ^e suppl.), tel que modifié
<i>Loi instituant des jours de fête légale</i>	L.R.C. 1985, ch. H-5
<i>Loi instituant un symbole national</i>	L.R.C. 1985, ch. N-17
<i>Loi relative aux enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses</i>	L.R.C. 1985, ch. C-45
<i>Loi sur Bell Canada</i>	L.C. 1987, ch. 19
<i>Loi sur Investissement Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. 28 (1 ^{er} suppl.)
<i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i>	L.R.C. 1985, ch. N-12
<i>Loi sur la capitale nationale</i>	L.R.C. 1985, ch. N-4
<i>Loi sur la condition physique et le sport amateur</i>	L.R.C. 1985, ch. F-25
<i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>	L.C. 1991, ch. 8
<i>Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger</i>	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
<i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	L.C. 1998, ch. 31
<i>Loi sur la maison Laurier</i>	L.R.C. 1952, ch. 163
<i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	L.R.C. 1985, ch. L-8
<i>Loi sur la privation du droit de vote</i>	L.R.C. 1985, ch. D-3
<i>Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales</i>	L.R.C. 1985, ch. 52 (4 ^e suppl.)
<i>Loi sur la radiodiffusion</i>	L.C. 1991, ch. 11
<i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>	L.R.C. 1985, ch. C-16
<i>Loi sur le Centre national des Arts</i>	L.R.C. 1985, ch. N-3
<i>Loi sur le cinéma</i>	L.R.C. 1985, ch. N-8
<i>Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</i>	L.R.C. 1985, ch. C-22
<i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. C-2
<i>Loi sur le ministère des Transports</i>	L.R.C. 1985, ch. T-18
<i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	L.R.C. 1985, ch. P-33
<i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>	L.R.C. 1985, ch. 24 (4 ^e suppl.)



<i>Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix</i>	L.C. 1932, ch. 55
<i>Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent</i>	L.C. 1997, ch. 37
<i>Loi sur le parc national de l'archipel de Mingan</i>	L.C. 1984, ch. 34
<i>Loi sur le statut de l'artiste</i>	L.C. 1992, ch. 33
<i>Loi sur les Archives nationales du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. 1 (3 ^e suppl.)
<i>Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec</i>	L.C. 1907-08, ch. 57-58
<i>Loi sur les élections fédérales contestées</i>	L.R.C. 1985, ch. C-39
<i>Loi sur les forces hydrauliques du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. W-4
<i>Loi sur les immeubles fédéraux</i>	L.C. 1991, ch. 50
<i>Loi sur les langues officielles</i>	L.R.C. 1985, ch. 31 (4 ^e suppl.)
<i>Loi sur les lieux et monuments historiques</i>	L.R.C. 1985, ch. H-4
<i>Loi sur les marques de commerce</i>	L.R.C. 1985, ch. T-13
<i>Loi sur les musées</i>	L.C. 1990, ch. 3
<i>Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada</i>	L.R.C. 1985, ch. N-9
<i>Loi sur les parcs nationaux</i>	L.R.C. 1985, ch. N-14
<i>Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers</i>	L.C. 1999, ch. 23
<i>Loi sur les traitements</i>	L.R.C. 1985, ch. S-3
<i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	L.R.C. 1985, ch. C-51
<i>Loi sur l'hymne national</i>	L.R.C. 1985, ch. N-2
<i>Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes</i>	L.C. 1999, ch. 29
<i>Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales</i>	L.C. 1991, ch. 7

Règlements en vigueur

- La nomenclature des biens culturels canadiens à exportation contrôlée
- Règlement sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes

Publications du Ministère

Secteur des Arts et du patrimoine

- Accord Canada-France pour la coopération et les échanges dans le domaine des musées (2000)
- Institut canadien de conservation - Catalogue de la formation (1999)



- Institut canadien de conservation - Catalogue des publications et des produits spéciaux (annuel)
- L'exportation des biens culturels hors du Canada (1997)
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* - Désignation des établissements et des administrations : Renseignements et procédures (2000)
- Programme d'aide aux musées (PAM) - Lignes directrices et formulaire de demande (1999)
- Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada (2000)
 - Demande de couverture
 - Loi et règlements
 - Renseignements généraux
- Programme des expositions internationales (1994)
- Programme des initiatives culturelles (PIC) - Lignes directrices et formulaire de demande (2001)
- Réseau canadien d'information sur le patrimoine - Gestion de la propriété intellectuelle
 - Aide-mémoire de la commercialisation des images des musées (1997)
 - Comme un rayon de lumière à travers un prisme : Analyse des marchés commerciaux pour les documents du patrimoine culturel (1999)
 - Étude sur la production de CD-ROM dans les musées (1998)
 - Licences de CD-ROM pour les musées - Accords types. Édition canadienne conforme au code civil du Québec (1997)
 - Licences de CD-ROM pour les musées - Accords types. Édition conforme à la common law, Canada (1997)
 - Protégez vos intérêts : Un guide juridique pour la négociation de marchés de services de développement de sites Web et d'expositions virtuelles (1999)

Secteur du Développement culturel

- Assurer une présence vigoureuse sur l'autoroute de l'information - Rapport du groupe de travail sur la culture et le contenu canadien (1995)
- Culture et patrimoine : Des histoires en partage, des histoires à notre image (1999)
- Décret d'instruction au CRTC (réservation de fréquences pour Toronto) (2000)
- Distribution de produits et de services multimédia au Canada (2000)
- Du scénario à l'écran - Une nouvelle orientation de politique en matière de long métrage (2000)
- Évaluation du marché de la diffusion de données par radio (1995)
- Examen de la politique cinématographique canadienne - Document de discussion (1998)



- Faire entendre nos voix : Le cinéma et la télévision au Canada au 21^e siècle - Comité d'examen des mandats SRC, ONF, Téléfilm (1996)
- Fonds de développement des industries culturelles (FDIC) - Brochure d'information (1998)
- Fonds du Canada pour les magazines (FCM) - Aide à l'expansion des petites maisons d'édition de magazines - Guide du demandeur (2000-2001)
- Fonds du Canada pour les magazines (FCM) - Aide au développement de l'infrastructure - Guide du demandeur (2000-2001)
- Fonds du Canada pour les magazines (FCM) - Aide au contenu rédactionnel - Guide du demandeur (2000-2001)
- Formulaire d'enregistrement - Programme d'aide aux publications (PAP) (2000)
- Guide d'enregistrement du candidat - Programme d'aide aux publications (PAP) (2000)
- Guide des programmes fédéraux d'aide financière à l'industrie du film et de la vidéo (1998)
- Guide du demandeur - Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (2000)
- Guide pratique sur l'affranchissement des droits à l'intention des producteurs en multimédia (1999)
- La culture canadienne dans le contexte de la mondialisation : Nouvelles stratégies pour la culture et le commerce - Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) - Industries culturelles (1999)
- L'express du BCPAC (1999)
- L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle : en 1999
- La radiodiffusion audionumérique et l'autoroute électronique (1995)
- La radio numérique : La voie du futur (1994)
- La télévision canadienne à l'ère numérique - Rapport du groupe de travail sur la mise en oeuvre de la télévision numérique (1997)
- La voie du succès - Rapport du Comité consultatif sur le long métrage (1999)
- Le temps d'agir - Rapport du groupe de travail sur l'avenir de l'industrie canadienne de la musique (1996)
- Préparer le Canada au monde numérique - Rapport final du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information (1997)
- Pour une télévision complémentaire : L'avenir de l'innovation et des arts dans le système canadien de radiodiffusion (1995)
- Profil de l'industrie du multimédia (1999)
- Protection des bases de données et droit canadien (1998)
- Questions non techniques liées à la réglementation et aux politiques - Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la radiodiffusion numérique (1994)
- Raconter le Canada : La diversité culturelle au pays et dans le monde (2000)
- Rapport d'activité annuel - Le Fonds canadien de télévision (1999-2000)



Secteur de l'Identité canadienne

Participation des citoyens et promotion

- Armoiries du Canada (affiche) (1995)
- Decisions/Décisions - Projets subventionnés par le Programme des études canadiennes de 1997 à 1999 (1999)
- Étiquette du drapeau au Canada (1995)
- Haut en couleurs : Trousse pédagogique pour les écoles canadiennes (1997)
- L'effort de guerre au pays, Réalités canadiennes (1995)
- La grande aventure canadienne (jeu) (1999)
- Le bénévolat en milieu de travail (1994)
- Le bénévolat, source d'expérience de travail (1994)
- Les Canadiens et leur système de gouvernement (1997)
- Le drapeau national du Canada : Un profil (1995)
- Le guide des échanges au Canada et à l'étranger (1998)
- Le nouveau Programme des études canadiennes - Renseignements et guide du demandeur (1999)
- Le Sentier de l'héroïsme - pochette (annuel)
- Les Symboles (affiche) (1999)
- Les symboles du Canada (1999)
- O Canada (affiche) (1997)
- Occasions de perfectionnement professionnel pour les enseignants, EDUAction
- Guides pédagogiques des études canadiennes, vol. n° 1 (1998)
- Partenariats efficaces avec le monde canadien de l'entreprise - Cadre stratégique, outils et méthodes (1998); Partie B : Un « coffre à outil » de parrainage d'entreprise (1998)
- Programme du prix Mathieu Da Costa (1999)
- Rapport du Canada aux Nations Unies sur la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1999)
- Rapport du Canada aux Nations Unies sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1999)
- Rapport du Canada aux Nations Unies sur le Pacte international sur les droits civils et politiques (1997)
- Rapport du Canada aux Nations Unies sur le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1997)
- Répertoire des sources de financement en études canadiennes (1996)
- Une collection d'idées : Pour concevoir du matériel didactique efficace (CD-ROM) (1999)



Programmes du multiculturalisme et des Autochtones

- Actes fondés sur la haine et les préjugés parmi les jeunes (1999)
- C'est votre droit! (1996)
- Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales (1999)
- Combattre la haine sur l'Internet : Étude comparative internationale des approches politiques (1998)
- Collection « les preuves » (1998)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1997)
- Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1997)
- Immigrants et participation civique : Politique contemporaine et sujets de recherche (1998)
- Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (1999)
- La Charte canadienne des droits et libertés (1997)
- La Charte internationale des droits de l'homme (1997)
- La population autochtone du Canada vivant hors réserve (1991)
- Le Canada multiculturel : Aperçu démographique (1996)
- Le Programme des centres d'amitié autochtones : Projets d'immobilisations (1991)
- Les femmes autochtones : Un aperçu statistique (1995)
- Lignes directrices du financement offert par le nouveau Programme du multiculturalisme (1998)
- Projections de la population indienne inscrite, 1986-2011 (1991)
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1999-2000)
- Trousse d'information sur la campagne du 21 mars (2000)
- Votre guide de la Charte canadienne des droits et libertés (1997)

Langues officielles

- Apprendre l'anglais ou le français au Canada! (Langcanada.net) (1996)
- Bulletin 41-42 Langues officielles - Développement des communautés et dualité linguistique (publié tous les quatre mois)
- Comment donner un visage bilingue à votre organisme (1998)
- Je parle français : Un portrait de la Francophonie canadienne (1999)
- Langues officielles - Concertation interministérielle 1999-2000
- Langues officielles : Un trait d'union (1995)
- Les langues officielles : Mythes et réalités (1998)
- Loi sur les langues officielles, en bref (Internet seulement)



- Nouvelles perspectives canadiennes - Une collection
 - Droits à l'instruction dans la langue de la minorité : État de la situation (1996)
 - Explorer l'économie linguistique (1999)
 - Langue et bilinguisme : Les approches économiques (1998)
 - Langues officielles au Canada : Transformer le paysage linguistique (1998)
 - Le dynamisme socio-économique des communautés de langue officielle (1996) (Internet seulement)
 - Les langues au Canada : Recensement de 1996 (1999)
 - Les langues officielles et l'économie (1996) (Internet seulement)
 - Les liens dans la francophonie canadienne (1996)
 - Lois linguistiques du Canada annotées (1998)
 - Un profil des fournisseurs de formation en anglais ou en français langue seconde (2000)
- Plan d'action - Mise en oeuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles (1998-1999)
- Rapport annuel sur les langues officielles 1999-2000

Sport

- Centres nationaux de développement multisports : Exposé de principe de Sport Canada (1998)
- Exposé de principe sur les centres nationaux du sport (1999)
- Gestion et surveillance de l'environnement, manifestations et installations sportives : Trousse destinée aux gestionnaires (1999)
- La conférence nationale sur le sport et l'entreprise - Rapport sommaire (1999)
- La pratique des sports au Canada (1994)
- La représentation des femmes et des hommes dans la télédiffusion de langue anglaise des Jeux olympiques de 1994 (1996)
- Les organismes qui s'occupent des athlètes ayant un handicap (1998)
- Plan stratégique de Sport Canada 1998-2001 (1998)
- Politique canadienne sur le dopage sportif (2000)
- Politique de Sport Canada sur les femmes dans le sport (1986)
- Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales (1996)
- Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada : Politique et lignes directrices (1999)
- Programmes de contribution de Sport Canada (1999)
- Situation de l'athlète de haute performance au Canada (1992, 1997)



Secteurs des Affaires du portefeuille et du Ministère et des Politiques stratégiques

- Budget des dépenses 1999-2000 : Un rapport sur les plans et les priorités (Internet seulement)
- Cadre d'évaluation et de rendement pour les programmes suivants : Accueil des manifestations sportives (2000), Aide aux athlètes (2000), Aide aux organismes nationaux de sport (2000), Article 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles (2000), Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones (2000), Échanges Canada (2000), Expositions internationales - Expo 2000 (2000), Initiative dans le cadre des journées internationales des arts de la scène (2000), Initiative relative au contenu culturel numérique canadien (2000) et Jeunesse Canada au travail (2000)
- Cadre et plan de vérification basés sur le risque pour les programmes suivants : Échanges Canada (2000) et Initiative relative au contenu culturel numérique canadien (2000)
- Évaluation des programmes suivants : Accord de transfert au sujet du Programme des centres d'amitié autochtones (1999), Aide au développement de l'enregistrement sonore (2000), Aide au développement de l'industrie de l'édition (1998), Initiative dans le cadre des journées internationales des arts de la scène (2000), Jeunesse Canada au travail - volets d'emplois d'été (2000) et volets de stages (2000), et Premiers Jeux de la francophonie canadienne (Memramcook, N.-B., du 19 au 22 août 1999) (2000)
- Examens suivants : Dépenses en matière de communications (2000), Fonds canadien de télévision (2000), La fête du Canada/Le Canada en fête (1999), Politique cinématographique canadienne (1998) et Pratiques de gestion des divers mécanismes fédéraux qui appuient la production cinématographique et télévisuelle (1999)
- L'Exposition universelle de Hanovre (1999)
- Le Réseau international sur la politique culturelle (1999)
- Programme Jeunesse Canada au travail - Publications 2001-2002
 - Occasions de partenariat pour les employeurs - Formulaires de demande (pour chaque volet)
 - Emplois d'été pour étudiant(e)s - Formulaires de demande (pour chaque volet)
 - Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles
 - Jeunesse Canada au travail dans les établissements voués au patrimoine
 - Jeunesse Canada au travail dans les parcs nationaux et les lieux historiques
 - Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones en milieu urbain



--	--	--

- Stages pour diplômé(e)s - Formulaires de demande (pour les étudiant(e)s et les employeurs)
 - Jeunesse Canada au travail en sciences et technologie
 - Jeunesse Canada au travail sur la scène internationale
- Rapport final de la Rencontre internationale sur la politique culturelle - La culture sur la scène mondiale (1999)
- Rapport sur le rendement du ministère du Patrimoine canadien pour la période se terminant le 31 mars 2000
- Réalisations du ministère du Patrimoine canadien (1999)
- Enquête auprès de la clientèle - Publications de l'Institut canadien de conservation (ICC) (2000)
- Vérification du Programme du multiculturalisme - Dossiers de subventions et de contributions de 1998-1999 (2000)

Références

- Comité permanent du patrimoine canadien. *Appartenance et identité : l'évolution du rôle du gouvernement fédéral pour soutenir la culture au Canada*, Ottawa, 1999.
- Commission canadienne du tourisme. *Faire fructifier les atouts - La mise en valeur du tourisme culturel et patrimonial au Canada : une stratégie s'étalant sur cinq ans*, Ottawa, 1999.
- Ekos Research Associates Inc. *Continentalism or Divergence*, Ottawa, 2000.
- Ekos Research Associates Inc. *Rethinking Citizen Engagement*, Ottawa, 2000.
- Statistique Canada. *Cultural Trade and Investment Project - Final Report*, Ottawa, 1999-2000.
- Statistique Canada. *Une série d'enquêtes culturelles*, Ottawa, 1999.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada sur les questions autochtones*, Ottawa, 1997.



Adresses sur Internet

Patrimoine canadien

<http://www.pch.gc.ca/francais.htm>

Sociétés et organismes du portefeuille

Archives nationales du Canada

<http://www.pch.gc.ca/ac-os/francais.htm>

Bibliothèque nationale du Canada

http://www.archives.ca/00/00_f.html

Centre national des Arts

<http://www.nlc-bnc.ca/fhome.htm>

Commission de la capitale nationale

http://www.nac-cna.ca/ottawa_fre/index.html

Commission des champs de bataille nationaux

http://www.capcan.ca/index_f.html

Condition féminine Canada

<http://www.ccbn-nbc.gc.ca/welcome.html>

Conseil de la radiofusion et des

<http://www.swc-cfc.gc.ca/directf.html>

télécommunications canadiennes

http://www.crtc.gc.ca/welcome_f.htm

Conseil des Arts du Canada

<http://www.canadacouncil.ca/>

Fondation canadienne des relations raciales

<http://www.crr.ca/fr/default.htm>

Musée canadien de la nature

http://www.nature.ca/nature_f.cfm

Musée canadien des civilisations

<http://www.civilisations.ca/cmcf/>

- Musée canadien de la guerre

[cmcfra/welcmfra.html](http://www.civilisations.ca/cmcfra/welcmfra.html)

- Musée virtuel de la Nouvelle-France

<http://www.civilization.ca/cwm/>

Musée des beaux-arts du Canada

[cwmfra/cwmfra.html](http://www.civilization.ca/cwmfra/cwmfra.html)

- Musée canadien de la photographie contemporaine

<http://www.civilization.ca/mnf/mnffra.html>

Musée des sciences et de la technologie du Canada

http://national.gallery.ca/francais/menu_fr.html

- Musée de l'agriculture du Canada

http://cmcp.gallery.ca/home/index_f.html

- Musée de l'aviation du Canada

<http://www.science-tech.nmstc.ca/francais/index.cfm>

Office national du film du Canada

<http://www.science-tech.nmstc.ca/indexag.cfm>

Parcs Canada

<http://www.aviation.nmstc.ca/fra/>

- Commission des lieux et monuments

<http://www.onf.ca/f/>

historiques du Canada

<http://www.onf.ca/f/>

Société Radio-Canada

http://parkscanada.pch.gc.ca/parks/main_f.htm

Téléfilm Canada

http://parkscanada.pch.gc.ca/hsmbc/clmhc_f.htm

<http://www.radio-canada.ca>

<http://www.telefilm.gc.ca/fr/intro.htm>

Développement culturel

Commerce et investissement

<http://www.pch.gc.ca/culture/francais.htm>

Industries culturelles

<http://www.pch.gc.ca/culture/invest/francais.htm>

- Bureau de certification des produits
audiovisuels canadiens

[http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/
francais.htm](http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/francais.htm)

[http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-
bcpac/ francais.htm](http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/francais.htm)



- Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-produc-f.htm
- Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/fv-serv-f.htm
- Mention au générique du mot-symbole « Canada »	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cavco-bcpac/credits/cavcre_f.htm
- Examen des investissements dans les industries culturelles	http://www.pch.gc.ca/culture/invest/rev/francais.htm
- Fonds de développement des industries culturelles	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/cidf-fdic/francais.htm
- Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/srdp-pades/francais.htm
- Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/francais.htm
- Programme d'aide aux publications	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/pap/findex.htm
- Programme de prêts aux éditeurs de livres	http://www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/lpbp-f.htm
Politique de la radiodiffusion et innovation	http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/francais.htm
- Fonds canadien de télévision	http://www.fondscanadiendetele.ca
- Programme d'aide à la distribution dans le Nord	http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/ndp-padn/francais.htm
- TV5	http://www.pch.gc.ca/culture/brdcstng/tv5/francais.htm
<i>Arts et patrimoine</i>	http://www.pch.gc.ca/arts/main_f.htm
Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels	http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/board_f.htm
Direction du patrimoine	http://www.pch.gc.ca/arts/heritage/index_f.htm
Institut canadien de conservation	http://www.cci-icc.gc.ca
Politique des arts	http://www.pch.gc.ca/arts/arts_pol/index_f.htm
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	http://www.rcip.gc.ca/f_main_menu.html
<i>Identité canadienne</i>	
Langues officielles	http://www.pch.gc.ca/offlangoff/francais/index.html
Participation des citoyens et promotion	
- Échanges Canada	http://www.echanges.gc.ca/
- Études canadiennes	http://www.pch.gc.ca/csp-pec/francais.htm
- Cérémonial et promotion des symboles canadiens	http://www.pch.gc.ca/ceremonial-symb/francais/index.html



- Partenariats communautaires
- Participation jeunesse
- Programmes du multiculturalisme et des Autochtones
- Droits de la personne
- Multiculturalisme
- Programmes des citoyens autochtones
- Secrétariat des IVes Jeux de la Francophonie
- Sport Canada et Groupe de travail pour une politique canadienne du sport

<http://www.pch.gc.ca/cp-pc/partnersf.htm>
<http://www.pch.gc.ca/yp-pj/francais.htm>
<http://www.pch.gc.ca/progs/multif.htm>
<http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/francais/introfr.htm>
<http://www.pch.gc.ca/multi/index.html>
<http://www.pch.gc.ca/progs/autochtone.htm>
<http://www.jeux2001.ca/fra/home.asp>
http://www.pch.gc.ca/sportcanada/sc_f/f_cont.htm

Place du Canada
Principal site Internet du gouvernement du Canada (Site du Canada)

<http://www.placeducanada.gc.ca>
http://www.canada.gc.ca/main_f.html



Adresses et numéros de téléphone

Administration centrale

*Ministère du Patrimoine canadien
Direction générale des communications*

25, rue Eddy
10^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Bureaux régionaux

Région de l'Ouest

Ministère du Patrimoine canadien
300, rue Georgia ouest
4^e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
Télééc. : (604) 666-3508

Région du Québec

Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard René-Lévesque ouest
6^e étage, tour ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
Télééc. : (514) 283-7727

Région des Prairies et du Nord

Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage
2^e étage
B.P. 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601
Télééc. : (204) 984-6996

Région de l'Atlantique

Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, unité 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
Télééc. : (506) 851-7079

Région de l'Ontario

Ministère du Patrimoine canadien
4900, rue Yonge
Penthouse Level
Toronto (Ontario)
M2N 6A4
Tél. : (416) 973-5400
Télééc. : (416) 954-2909

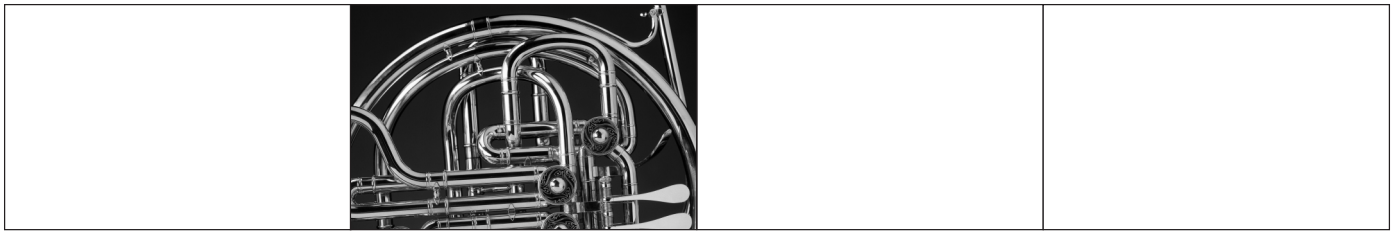
Gouvernement du Canada

www.servicecanada.gc.ca
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735



6. Index

Accroissement de la viabilité des organismes à vocation artistique et patrimoniale	16
Appui à l'industrie du livre	14
Appui à la participation des communautés et des organisations autochtones	26
Appui au multiculturalisme, à la diversité et à la participation des communautés et des organismes des minorités	27
Appui aux athlètes de haut niveau	23
Appui aux endroits historiques du Canada	17
Appui aux enregistrements sonores canadiens	14
Appui aux jeunes créateurs et artistes	15
Appui aux musées canadiens et aux expositions	17
Appui aux organismes de sport	26
Appui direct aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	22
Conférence des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée	28
Connaître et célébrer notre histoire, nos réalisations et nos récits	29
Contrôle des importations/exportations de biens culturels	18
Convention de La Haye	19
Création d'un observatoire culturel canadien	16
Découvrir Place du Canada	34
Dialogue sur le racisme	28
Échanges Canada	29
Enseignement de la langue seconde	22
Enseignement et services dans la langue de la minorité	21
Exportation et développement des marchés étrangers	19
Faire progresser les intérêts du sport canadien dans le monde et en faire la promotion	25
Fonds canadien de télévision	14
Incitatifs fiscaux et subventions en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	19
Initiative d'amélioration du service	37
Initiative relative au contenu des nouveaux médias	13
Investir dans la jeunesse : votre expérience, notre avenir	35
La Francophonie internationale	34
<i>Le Musée virtuel du Canada</i>	18
Le Sentier de l'héroïsme	30
Les femmes dans le sport	26
Les Jeux du Canada	24
Manifestations sportives internationales	24



Mise en valeur des ressources au ministère du Patrimoine canadien	36
Nouvel instrument international sur la diversité culturelle	33
Partenariat avec le secteur bénévole	35
Participation aux expositions internationales	34
Priorités et activités bilatérales et multilatérales	34
Programme de contestations judiciaires	27
Promotion de la dualité linguistique canadienne	23
Promotion des droits de la personne	27
Promotion du bénévolat	28
Protection des trésors patrimoniaux du Canada pour les générations futures	16
Protection du droit d’auteur	15
Réseau international sur la politique culturelle	33
Sensibilisation et accès accrus aux arts	17
Stages et ateliers de conservation	15
Tourisme	35
Une nouvelle politique et un nouveau plan d’action en matière de sport au Canada	26

